



**HAL**  
open science

## Les fortifications protohistoriques de Provence

Delphine Isoardi, Loup Bernard, Frédérique Bertoncello, Jean  
Chausserie-Laprée, Laurence Lautier, Pascal Marrou, Laura Martinaux,  
Florence Mocci, Maeva Serieys

### ► To cite this version:

Delphine Isoardi, Loup Bernard, Frédérique Bertoncello, Jean Chausserie-Laprée, Laurence Lautier, et al.. Les fortifications protohistoriques de Provence. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), 3, AFEAF, pp.353-374, 2021, Collection AFEAF, 978-2-9567407-2-8. hal-03260971

HAL Id: hal-03260971

<https://hal.science/hal-03260971v1>

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Les fortifications protohistoriques de Provence

Delphine Isoardi, Loup Bernard, Frédérique Bertoncello, Jean Chausserie-Laprée, Laurence Lautier, Pascal Marrou, Laura Martinaux, Florence Mocci, Maeva Serieys

## Introduction

### À l'origine de l'*oppidum* provençal

Le Midi de la Gaule est le siège de très nombreuses fortifications protohistoriques, fort différentes de celles des *oppida* de la Celtique continentale et septentrionale : une distinction qui repose sur la nature des matériaux de construction (un usage quasi exclusif de la pierre), l'objet de ce qu'ils protègent (le regroupement de populations sédentarisées), leur organisation *intra muros* (plan dense et standardisé d'îlots de maisons mitoyennes de plan quadrangulaire et distribués par des voies et ruelles). Symbole des sociétés protohistoriques méridionales entre la fin du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è. et la fin de l'âge du Fer, l'*oppidum* provençal a par ailleurs souvent été présenté comme un type d'habitat mis en œuvre concomitamment et en réaction avec la fondation de Marseille grecque en 600 av. n. è.

Mais cette conception apparaît aujourd'hui à l'évidence trop figée, ne reposant de surcroît que sur un petit nombre de sites principalement autour de Marseille. Or ce modèle d'habitat groupé et fortifié comporte d'importantes différences et variantes qui s'amplifient en particulier avec le gradient altitudinal et la distance vis-à-vis du littoral. L'objet de la présente étude est de proposer un état des lieux plus représentatif de ce vaste ensemble géographique compris entre Rhône, Alpes françaises et Méditerranée.

Afin de critiquer et d'évaluer ce « modèle défensif provençal », pour éventuellement le réécrire, notre travail a d'abord consisté en une nouvelle cartographie de l'ensemble des sites fortifiés protohistoriques, inventoriés et décrits suivant une même grille de lecture. Ce faisant, s'est posée la question de l'hétérogénéité fonctionnelle de ces places fortifiées : différences d'usages supposées, non seulement en raison de leurs morphologies variées, mais aussi de la diversité de leurs contextes géographiques et topographiques. L'objectif est donc de revoir la portée géographique et la définition culturelle et historique des fortifications protohistoriques provençales.

## Histoire de la recherche et évolution de la problématique

L'histoire de la recherche fait apparaître différentes étapes et modes d'approche dans l'étude des fortifications protohistoriques méridionales. Il y a d'abord eu la *Commission d'étude des Enceintes Préhistoriques et Fortifications Anhistoriques* de G. De Mortillet, chargée d'établir un inventaire à l'échelle nationale. Puis, concernant ce secteur méridional, une étape majeure fut réalisée en 1985 par le *Collectif des Enceintes Protohistoriques* dirigé par B. Dedet, à l'occasion du *III<sup>e</sup> Congrès Archéologique de Gaule Méridionale* tenu à Nîmes, avec une session consacrée aux enceintes protohistoriques : c'est à ce moment-là qu'a été fixée la première typologie des fortifications méridionales, basée sur leur morphologie générale et leurs éléments constitutifs (Dedet, Py 1985). Elle reposait sur une quarantaine de sites seulement, principalement localisés sur la bande méditerranéenne et explorés parfois en continu sur plusieurs décennies (une modalité de la recherche qui devient de plus en plus rare aujourd'hui).

À partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le Midi de la Gaule a fait l'objet de travaux d'inventaire précis, souvent circonscrits à des échelles micro-régionales : en haute Provence avec G. Barruol (1961), P. Borgard (1992), D. Peyric et P. Boissinot (pour les sites de l'Encrême au Calavon, 2003) ; dans le massif de la Sainte-Victoire avec l'équipe d'A. D'Anna (D'Anna *et al.* 1992) ; par J. Bérato pour le Var (Bérato *et al.* 1995) ; avec les travaux de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes (P. Bodard, R. Cheneveau, F.-C. Octobon et G. Bretaudeau), puis, dans ce même secteur, grâce au PCR coordonné par M. Gazenbeek (2004a et b). Dans cette même démarche d'inventaire prennent place, à partir des années 1990, divers travaux de thèse de doctorat, souvent exploités dans les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* (F. Gateau en 1993, F. Trément en 1994, puis 1999, F. Verdin en 1995, F. Bertoncello en 1999, L. Bernard en 2003, D. Isoardi en 2008, L. Lautier en 2010...).

Dans le même temps, plusieurs sites ont fait l'objet de monographies ou d'articles, incluant l'étude et la description des fortifications, tels Saint-Blaise (Rolland 1951), Entremont (Arcelin 1987), Buffe-Arnaud (Garcia, Bernard 1995), Coudounèu (Verdin 2000), divers sites à Martigues (Chausserie-Laprée 2005), La

Cloche (Chabot 2004), La Vache d'Or et Le Grand Clapier à Céreste (Boissinot, Peyric 2008 et 2009), Le Castellar de Cadenet (Isoardi *et al.* 2009), Les Caisses de Jean-Jean (Marcadal, Paillet 2017), et tout dernièrement, celle du Verduron (Bernard 2020). Mais ces dynamiques désormais plus localisées ont conduit à une coupure nord-sud à l'échelle nationale dans l'approche du phénomène défensif, avec également un certain manque de visibilité globale de ce phénomène dans le Sud-Est.

Le besoin de synthèse et d'une approche plus générale a toutefois commencé à se faire sentir de nouveau, et s'est d'abord exprimé dans le cadre d'une table ronde intitulée « *Les fortifications préromaines de Gênes à Emporion* » (Janin, Gailledrat 2009). Il a été élargi tout récemment au Sud-Ouest de la Gaule avec la journée d'étude sur les *oppida* à l'initiative de P. Gardes (2017), puis aux fortifications de l'âge du Bronze, lors de la table ronde d'Ornac-L'Aven (Delrieu, Furestier, dir. 2018). Le présent colloque de l'AFEAF montre le besoin de renouveler aujourd'hui l'approche de la question à l'échelle européenne.

## Nouveau corpus, nouvelle approche

### Le protocole d'approche

Les données rassemblées ici, parfois très récentes, sont issues des *Cartes Archéologiques de la Gaule*, de la base de données Patriarche du Ministère de la Culture, de la Carte Archéologique Informatisée du Département du Var (CAID), alimentées par de grandes campagnes de prospections systématiques (13, 83) ou thématiques (06), et par des corpus de thèses. S'y ajoutent des données très récentes, voire inédites (notamment sur Saint-Blaise, Saint-Mitre-les-Remparts, 13)<sup>1</sup>.

Afin d'analyser ce vaste corpus, forcément hétérogène, une grille de description homogène pour tous les sites de l'inventaire a été mise au point à l'issue de plusieurs sessions collectives de travail. Quatre champs donnent d'abord des indications générales : localisation ; phasage ; description ; interprétation de la nature du site.

La fortification est renseignée suivant des paramètres descriptifs spécifiques :

- modalité de fortification (site défendu de main d'homme ou utilisant seulement ou partiellement des défenses naturelles ; topographie) ;
- typologie de l'enceinte ;
- défense(s) avancée(s) ;
- caractérisation des tours (type, nombre) ;
- *idem* pour les portes et poternes ;

- dimensions et mesures (périmètre fortifié, élévation de la muraille et sa largeur, largeur et profondeur du fossé, surface totale de la zone défendue) ;
- typologie des murs (mur simple, double parement, parements multiples), matériaux utilisés et techniques de construction ;
- aménagement(s) particulier(s).

La charge symbolique souvent accordée à l'enceinte dans le Midi (Gruat, Garcia 2011 ; Garcia 2011, p. 342), nous a fait intégrer des rubriques renvoyant à des pratiques de sacralisation ou à une dimension politique des fortifications.

La fonction de l'espace fortifié est développée dans les champs suivants :

- organisation *intra muros* (dense, ponctuelle, diffuse) ;
- présence de stockage suprafamilial (au-delà des quelques jarres de stockage de l'unité domestique servant uniquement le foyer) ;
- éléments culturels non domestiques ;
- artisanat suprafamilial ;
- données économiques et culturelles (à travers la présence d'importations puniques, étrusques, grecques, italiennes, ibériques, septentrionales).

Quant à une possible extension *extra muros* au fil du temps, les champs « enceinte *extra muros* », « fonction principale » et « période » peuvent être renseignés.

Un champ spécifique, « destruction violente », permet de signaler cette occurrence, et le cas échéant, de donner sa date et l'origine possible des assaillants, en lien éventuel avec des événements connus par les sources historiques.

Viennent enfin les champs ayant trait à l'historique des recherches. Ils sont accompagnés de colonnes précisant la fiabilité des données, la précision de la datation et la qualité de la connaissance du site. Un tri des sites selon le degré de connaissance et la précision de datation est indispensable en fonction des questions posées, afin de n'appliquer les requêtes les plus précises qu'aux sites les mieux documentés et les mieux datés.

Le résultat de cet inventaire a été projeté sur des cartes, grâce au Système d'Information Géographique mis en place (sous QGIS<sup>2</sup>).

Pour l'approche temporelle, nous avons adopté une périodisation simple, permettant de faire ressortir des grandes tendances en fonction de dates-clés pour le Sud-Est de la France :

- avant la fondation de Marseille en 600 av. n. è. ;
- 600 - 525 av. n. è., fin du premier âge du Fer ;
- 525 - 425 av. n. è., phase de transition entre les deux âges du Fer, qui voit s'affirmer le monopole économique de Marseille ;
- 425 - 300 av. n. è., qui correspond à un déclin possible de l'occupation protohistorique ;
- 300 - 200 av. n. è. marquant un nouveau dynamisme ;
- 200 - 125 av. n. è., phase de changements culturels et économiques ;

<sup>1</sup> L'équipe constituée pour ce projet est composée de personnes gérant chacune une zone bien précise, et amenant une contribution spécifique à ce nouvel inventaire : L. Bernard, Fl. Mocci, J. Chausserie-Laprée, D. Isoardi (département du 13) ; L. Martinaux et F. Bertocello (83) ; L. Lautier (06) ; P. Marrou et M. Serieys (84) ; D. Isoardi (04 et 05).

<sup>2</sup> Version QGIS 3.4.12 'Madeira'. La base de données sera versée sur la plateforme ArkeoGIS au format de cette dernière, l'intégralité de la base sera accessible via les outils d'Huma-Num.

- de 125 av. n. è., date-clé dans la mise en place de la Narbonnaise, jusqu'au changement d'ère.

## État du corpus

La majorité des données vient de prospections pédestres (59 %), rares étant les sites fouillés (23 %) et plus rares encore ceux dont la fortification a elle-même été sondée (seulement 55 sites, soit 8 % du corpus ; fig. 1a). De ce point de vue, le développement de l'archéologie préventive a peu contribué au renouvellement des connaissances sur les habitats protohistoriques. En effet, leur localisation, le plus souvent sur les hauteurs, les a généralement épargnés de l'atteinte des travaux d'aménagement : seules des interventions d'archéologie programmée sont susceptibles de les documenter (fig. 1b).

Le déséquilibre géographique nord-sud (fig. 1a), lié à l'absence de sites fortifiés alpins et surtout haut-alpins, est principalement dû à un retard des recherches, mais aussi à la quasi méconnaissance des habitats quels qu'ils soient dans ces zones montagneuses. Ce déficit, qui ne concerne pas les sites funéraires, a pu, en outre, être accentué par l'utilisation de matériaux périssables (terre et bois) dans les murailles du haut pays.

L'autre facteur d'hétérogénéité du corpus réside dans l'inégale résolution de la datation des sites, moins précise pour les périodes anciennes quand les importations méditerranéennes sont encore rares, voire absentes sur de nombreux *oppida* de l'arrière-pays en particulier (fig. 1c).

Au final, sur un corpus total de 664 sites en position de défense, 550 ont fait l'objet d'un aménagement anthropique pour la défense (fig. 2a et b). Au moins 114 sites de l'âge du Fer sont naturellement défendus, et, contre toute attente, ce n'est pas forcément dans les zones de montagne que leur proportion est la plus forte. On note que le second âge du Fer marque une augmentation croissante des interventions humaines pour assurer la défense des *oppida*. Si l'on retient uniquement les sites fortifiés, suffisamment bien datés et documentés pour soutenir une analyse, il n'en reste que 234 sur toute la période (de la fin du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è. au changement d'ère) ; soit seulement 28 % (fig. 1d).

## Analyse générale du phénomène

### Les prémices

Bien qu'encore incomplète et sujette à débat, l'étude des habitats fortifiés antérieurs à l'âge du Fer en Provence semble dégager trois grands temps pour leur mise en défense : la fin du Néolithique, le Bronze ancien, puis le Bronze final. Mais les levées de terre ou de pierres du Néolithique n'ont pas toujours été vues comme des éléments défensifs. En effet, elles ont parfois été interprétées comme des systèmes d'exploitation des sols, voire des actes symboliques liés à l'appropriation du territoire, dans un contexte de pression démographique (D'Anna, Guthertz 1985).

La fonction militaire semble avoir été plus prégnante et durable à partir de l'âge du Bronze (Lachenal 2018).

De cette carte se dégage une autre observation (fig. 3) : les sites fortifiés de l'âge du Fer antérieurs à 600 av. n. è. s'implantent *a priori* préférentiellement sur des sites (déjà fortifiés ou non) à forte occupation antérieure du Bronze final, tel le Baou Roux à Bouc-Bel-Air ou encore Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts.

### Le cas de Saint-Blaise

Prenant la suite d'un habitat occupé depuis le Néolithique moyen, l'*oppidum* de Saint-Blaise constitue à ce jour le plus ancien habitat fortifié de l'âge du Fer provençal. Entre fleuve (le Rhône), golfe marin (le golfe de Fos) et étangs salés, il a livré récemment une documentation inédite sur les tout premiers débuts du phénomène défensif dans le Midi de la Gaule, soit au cours de la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è. (Chausserie-Laprée, Valenciano 2019 ; Chausserie-Laprée *et al.* 2019c).

En bordure de la falaise limitant l'*oppidum* au nord, se superposent deux états de la fortification primitive, dont l'identification et surtout la datation étaient restées longtemps incertaines (Rolland 1951, p. 77 ; Duval, Chausserie-Laprée 2011, p. 215). Dans ce secteur auparavant investi par de nombreux silos à grains du Bronze final et de la transition Bronze/Fer, à un fossé défensif d'au moins 3 m de large, creusé dans le substrat, succède dans le même axe une puissante muraille de pierres liées à la terre à laquelle vient s'adosser l'habitat archaïque<sup>3</sup>. Celui-ci est caractérisé par des sols, foyers d'argile maçonnés et dépotoirs domestiques que les mobiliers qu'ils renferment (céramiques d'Étrurie et de la Grèce de l'est) datent de la seconde moitié et de la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Est donc mise en évidence à Saint-Blaise la réalité d'une forteresse indigène précédant la fondation de Marseille, qui permet de porter un nouveau regard sur les lieux de la première rencontre, relatée par l'historien Justin<sup>4</sup>, entre les Gaulois ségobriges<sup>5</sup> et les Phocéens sur cette partie du rivage de la Gaule. En proposant de faire de Saint-Blaise la capitale des Ségobriges, le peuple qui, après les noces de Gyptis et de Protis, a donné aux Phocéens un emplacement pour fonder *Massalia*, cette agglomération fortifiée apparaît comme le point de départ de l'essaimage territorial accompagné d'un besoin de fortification des habitats concernés, qui, face à Marseille et à son contact, fait de la basse Provence occidentale le premier foyer de la proto-urbanisation de la Gaule méridionale (Chausserie-Laprée *et al.* 2019a, p. 46-47 ; Chausserie-Laprée *et al.* 2019c).

3 Concernant la phase primitive, on pourrait reconnaître à Saint-Blaise une situation comparable à celle observée sur divers sites du Languedoc occidental, en particulier sur l'*oppidum* de Carsac, à Carcassonne (Aude), (Guilaine *et al.* 1986 ; Carozza 2000, p. 14-18).

4 Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, Livre XLIII, III, 4-13.

5 Les Ségobriges sont un peuple dont l'ethnonyme, assurément celtique, signifie « ceux de la forteresse triomphante » (Boissinot 2005, p. 117).

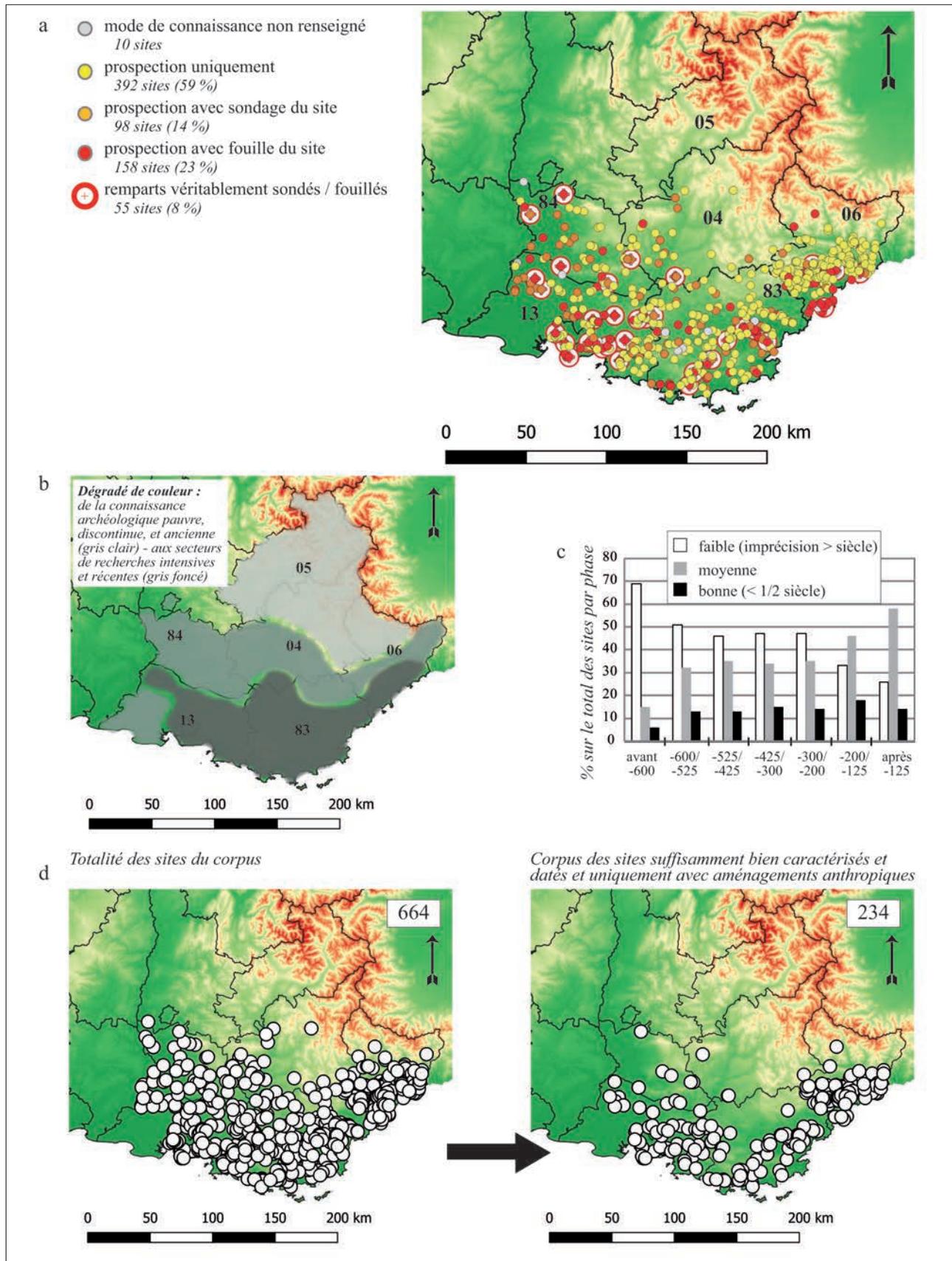


Fig. 1. État du corpus. a. Carte de localisation de l'ensemble des sites du corpus et modalités de découverte ; b. Carte de synthèse de l'intensité et de la qualité des recherches ; c. Proportion de sites selon la précision de leur datation, au fil du temps ; d. Cartographie des sites selon leur niveau de connaissance.

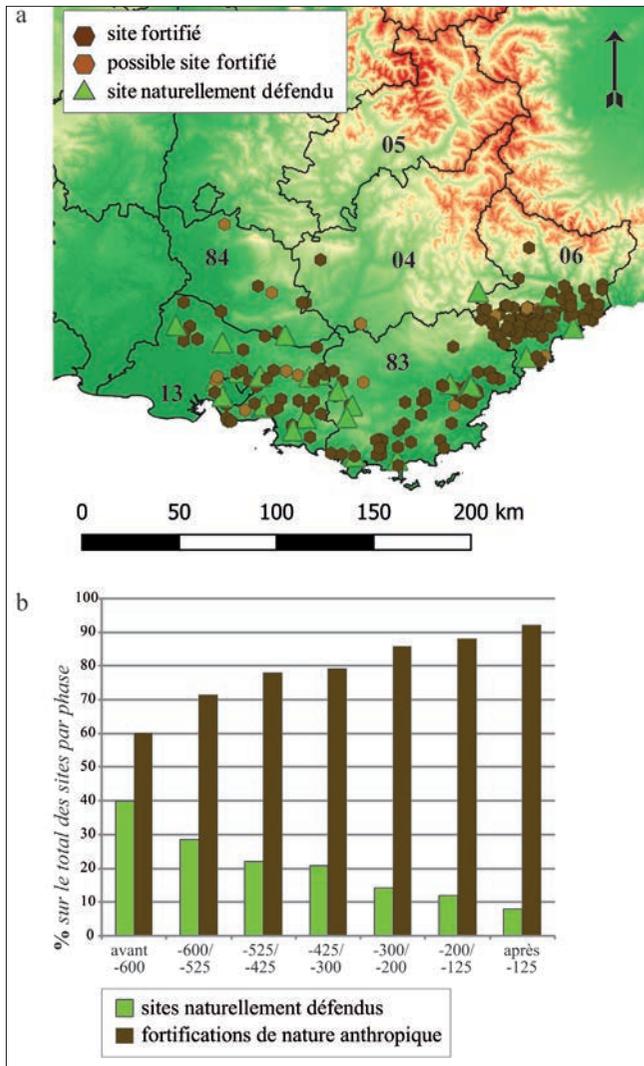


Fig. 2. Fortifications anthropiques et sites naturellement défendus. a. Carte de répartition des fortifications anthropiques et sites naturellement défendus ; b. Proportion de fortifications anthropiques et sites naturellement défendus au fil du temps.

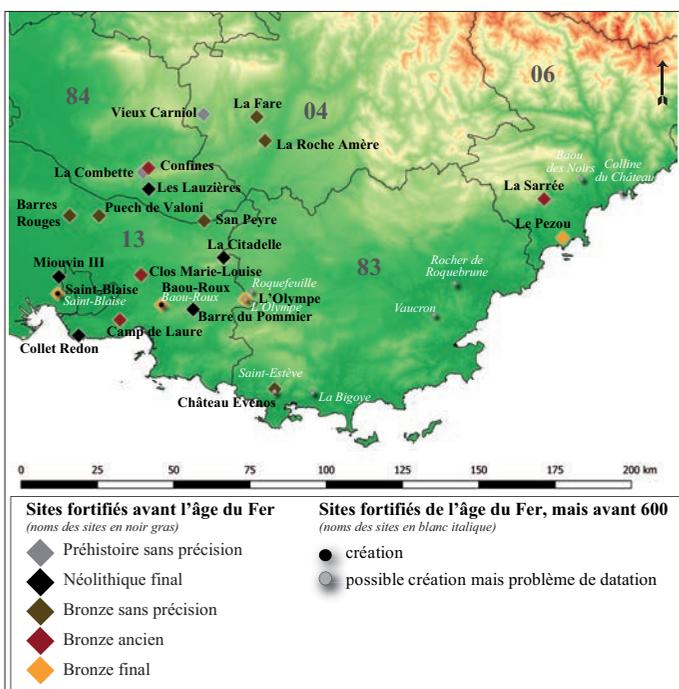


Fig. 3. Cartographie des sites fortifiés de la Préhistoire récente, avant l'âge du Fer

### Des modalités de « sacralisation » des premiers remparts provençaux en pierre ?

À l'exemple d'autres habitats protohistoriques fortifiés de Provence occidentale, Saint-Blaise est aussi connu pour le remploi de très nombreuses stèles en divers points de sa fortification primitive et de son environnement immédiat (Duval, Chausserie-Laprée 2011, p. 205 ; fig. 4a)<sup>6</sup>. Comptant parmi les habitats gaulois à la fois les plus vastes et les plus anciennement occupés de la Provence rhodanienne, ces sites fortifiés se répartissent surtout en deux secteurs : les Alpilles et le pourtour de l'étang de Berre, au sens large (fig. 4b). Sur plusieurs d'entre eux (*Glanum*, Roquepertuse, Entremont, l'*oppidum* des Caisses de Jean-Jean), on a aussi souligné l'association de ces stèles avec d'autres monolithes, des piliers et linteaux mis en œuvre dans des monuments à portiques, et parfois aussi des statues de guerriers héroïques qui témoigneraient, au cours des VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. n. è., de la représentation des élites en même temps que de l'« intégration des valeurs ancestrales et tribales au sein de nouvelles entités politiques » (Garcia 2015, p. 89). Ils doivent en conséquence être considérés comme des sites majeurs de la Celtique provençale où l'on peut établir une continuité entre d'anciens sanctuaires, voire d'anciens habitats, où étaient érigées les stèles en question, et le développement précoce d'une forme de genèse urbaine que l'on a jusqu'à présent toujours associé aux seuls contacts avec les Grecs et les Étrusques, et notamment à la fondation de Marseille.

En ce qui concerne les motivations de cette pratique de remploi des stèles dans les murailles, on hésite entre une action symbolique, apotropaïque, ou politique (Garcia 2011, p. 342 ; Gruat, Garcia 2011), et un simple opportunisme consistant à remployer des blocs déjà disponibles et d'une dimension adéquate (Py 2012, p. 342)<sup>7</sup>.

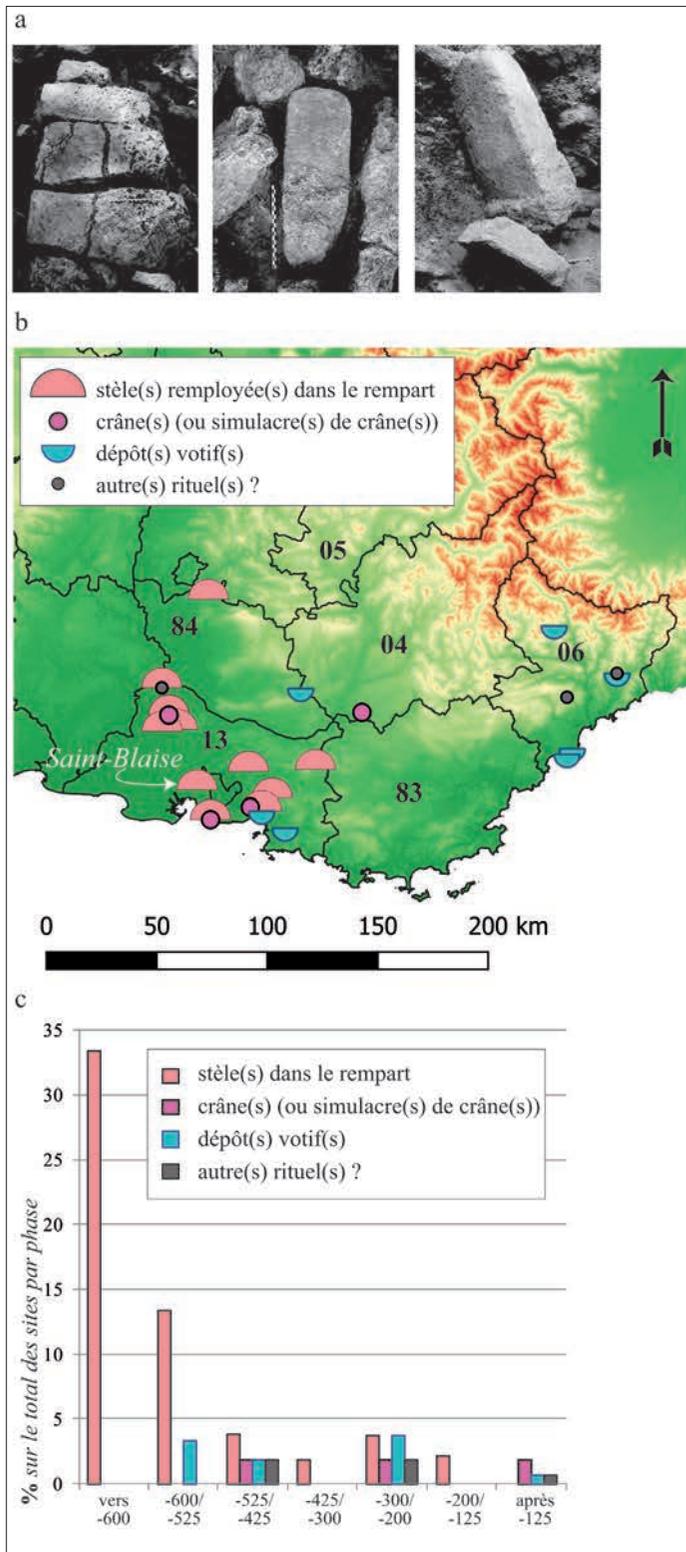
Enfin, si le remploi des stèles dans les remparts caractérise surtout les sites les plus anciens, d'autres manifestations « rituelles » associées à la fortification semblent se diversifier au second âge du Fer (fig. 4c), telles plusieurs formes de dépôt ou surtout la présentation de crânes (ou simulacres de crânes) au niveau des portes des agglomérations. Mais ces pratiques peuvent revêtir d'autres significations à connotations militaires, spirituelles ou politiques (Dedet 2011).

### Dynamique spatiale et temporelle des fortifications

Au-delà du simple dénombrement de sites fortifiés au fil du temps, la prise en compte du nombre de créations de sites nouveaux et du nombre d'abandons par période permet d'appréhender un processus par « cycles » (avec la réserve que les temps éventuels d'abandon et/ou de hiatus dans l'occupation des *oppida* ne sont le plus souvent documentés, faute de fouille, que

6 Pour une approche quantitative et géographique récente de ces documents, voir Golosetti 2011, p. 158, fig. 9 ; Arcelin 2011, p. 200, fig. 38 et Chausserie-Laprée *et al.* 2020.

7 La question des stèles dans le rempart reste malgré tout un dossier important pour le Sud-Est, qui n'était curieusement pas encore abordé en 1985 lors du III<sup>e</sup> Congrès Archéologique de Gaule Méridionale.



**Fig. 4.** Éléments sur une potentielle sacralisation de l'enceinte.  
 a. Stèles en remploi de Saint-Blaise (13), dans Duval, Chausserie-Laprée 2011, p. 217, fig. 25 à 27 ;  
 b. Carte de répartition des principaux éléments supposés liés à une forme de sacralisation du rempart (à partir du corpus de sites mieux documentés) ;  
 c. Évolution des pratiques dans le temps (à partir du corpus des sites mieux documentés) ;  
 d. Fortifications de l'*oppidum* de Saint-Blaise (bastion sud) : au centre, les deux parements du rempart archaïque (fin VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. n. è.) ; au premier plan, la muraille hellénistique en grand appareil (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è.) ; à l'arrière, tour ronde de la muraille tardo-antique (cliché J. Chausserie-Laprée).



par du mobilier céramique récolté en surface). Deux temps forts marquent la couverture du paysage provençal par des sites fortifiés (fig. 5a) : de part et d'autre d'un grand « palier », probable période de stagnation, voire de déprise du nombre des habitats fortifiés, que l'on peut situer entre la fin du V<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècles, il y a d'une part le mouvement initial, entre 600 et 525 av. n. è., qui se traduit par la création de nombreux sites, et d'autre part un second essor qui démarrerait dans le courant du III<sup>e</sup> siècle et se poursuivrait jusqu'au changement d'ère. Mais quand, par phase, on combine le pourcentage de créations de sites fortifiés avec le taux d'abandons de ces sites (fig. 5b), le poids des créations de fortifications du second âge du Fer s'en trouve minoré, comparativement à l'importance des créations du VI<sup>e</sup> siècle. En outre, pour le second âge du Fer, les créations du III<sup>e</sup> siècle sont quasiment aussi nombreuses que les abandons (fig. 5b), mais sont suivies d'une phase très active de créations au II<sup>e</sup> siècle, qui, elle, n'est pas contrebalancée par un processus d'abandon (la courbe du nombre d'occupations atteint son maximum au II<sup>e</sup> siècle). Le vrai redémarrage se situe au II<sup>e</sup> s.

D'un point de vue spatial, notre enquête fait ressortir les résultats suivants (fig. 5c) :

- À partir de la fin du VII<sup>e</sup> et au début du VI<sup>e</sup> siècle, l'apparition et le développement des sites fortifiés se produisent surtout dans les Bouches-du-Rhône et à l'ouest du Var, en particulier en zone littorale, d'où le lien souvent fait avec la fondation de Marseille dans ce processus (fig. 5c, 1<sup>ère</sup> carte).
- Ce phénomène « défensif » se répand ensuite partout en Provence, y compris dans l'arrière-pays, en zone collinaire et même en basse montagne au cours du VI<sup>e</sup> siècle (fig. 5c, 2<sup>e</sup> carte).
- Quoiqu'entre la fin du V<sup>e</sup> et la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les créations de sites soient moins nombreuses (fig. 5a), cela n'induit nulle part une phase d'abandon de l'habitat protohistorique fortifié, puisque nombre de sites fortifiés hérités des siècles précédents sont encore occupés (fig. 5c, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cartes).
- Par ailleurs, pour le III<sup>e</sup> siècle, si le phénomène d'abandon de sites fortifiés est compensé par des créations tout aussi nombreuses (fig. 5b), il laisse supposer qu'une

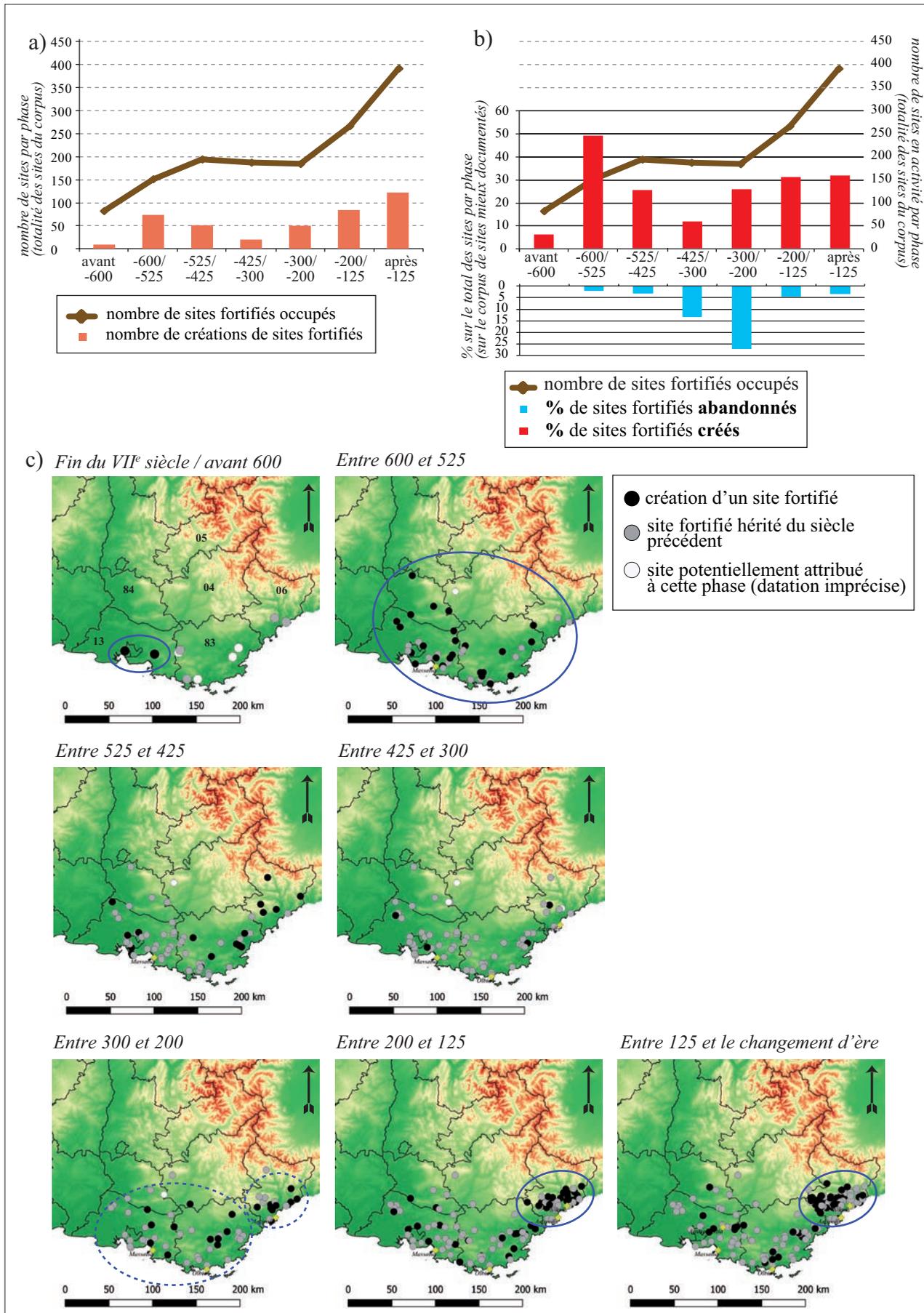


Fig. 5. Dynamique spatiale et temporelle des fortifications. a. Nombre de sites fortifiés occupés et nombre de créations de sites fortifiés au cours du temps ; b. Nombre de sites fortifiés occupés par rapport au pourcentage de créations et au pourcentage d'abandons de sites fortifiés au cours du temps ; c. Cartes de répartition des sites fortifiés (à partir du corpus réduit des sites les mieux documentés).

nouvelle géographie défensive se met en place. Et effectivement, la partie orientale de la Provence révèle un investissement particulier par ce type de site (fig. 5c, 5<sup>e</sup> carte).

- À la fin de l'âge du Fer, de nouveaux secteurs sont investis, que ce soit à l'ouest, entre bas-Rhône, Alpilles et basse Durance (par exemple dans le massif de la Sainte-Victoire), ou à l'est avec l'arrière-pays des Alpes-Maritimes qui connaît alors une très forte densité d'enceintes (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> cartes, fig. 5c). Il est par contre difficile d'apporter plus de précision sur la chronologie de ce phénomène qui se base sur la découverte, en prospection, d'amphores gréco-italiques et/ou italiques<sup>8</sup>.

## Caractériser les fortifications provençales

### Typo-chronologie des enceintes du Sud-Est

En 1985, quatre types de fortification avaient été proposés pour le Sud-Est de la Gaule, combinant topographie et aménagements anthropiques (Arcelin, Dedet 1985, p. 13-15) : le piton rocheux naturellement défendu ou à peine barré par un mur ; le vrai éperon barré (formant relief en avancée) ; l'appui sur à-pic ou sur abrupt ; et la figure géométrique fermée de forme irrégulière (la moins dépendante du relief). Nous proposons ici d'identifier huit types distincts de fortifications : barrage discontinu ; barrage simple ; barrages multiples ; enceinte unique fermée ; enceinte unique sur à-pic ; enceintes multiples fermées ; enceintes multiples sur à-pic ; enceintes multiples fermées et sur à-pic. La cartographie de ces types étant difficile à lire (fig. 6a), et afin de rendre compte de l'investissement consenti pour la fortification (en force de travail et matériaux), ces huit types ont été rassemblés en trois groupes (fig. 6c et 6d).

Majoritaires durant tout l'âge du Fer, les barrages simples et/ou discontinus sont peu à peu concurrencés par les enceintes uniques et surtout par les fortifications multiples, qu'il s'agisse d'enceintes ou de barrages (fig. 6b et 6c). Sur la carte de la figure 6d, apparaît une prévalence de barrages simples et d'enceintes uniques dans la partie ouest de la Provence (points jaunes et oranges), quand le Var est plutôt le siège des enceintes, aussi bien uniques que multiples (ronds oranges et rouges de la fig. 6d). Quant aux Alpes-Maritimes, elles se démarquent par un foisonnement d'enceintes multiples (concentration de ronds rouges sur la fig. 6d). Cette carte et l'histogramme de la fig. 6c rendent par ailleurs bien compte de l'accentuation de cet investissement dans la fortification en fin de période, tout en distinguant les Alpes-Maritimes.

Mais sur ce point, la plus grande prudence doit être de mise à cause des nombreuses lacunes de notre information : d'abord, la non prise en compte aussi bien de l'épaisseur des murs, souvent

masquée par les éboulis, que du linéaire fortifié ; ensuite la difficulté d'évaluer la hauteur des courtines, certaines « murailles » des Alpes-Maritimes ne paraissant pas dépasser un mètre de haut. Dans ce cas, la réalité même de mur de défense pourrait s'effacer au profit d'un usage fonctionnel d'enclos, dans la gestion des troupeaux par exemple. N'a pas été pris en compte non plus le mode de construction des murailles. Ainsi, pour les murs à parements multiples, faute de fouille suffisante, nous ne savons souvent pas si le rempart était dès le départ fait de plusieurs parements, ou si son épaisseur résulte de l'accolement de parements successifs. Cela n'a évidemment pas la même signification.

### Les défenses complémentaires

Sur 148 sites fortifiés de l'inventaire (soit 26 % de l'ensemble), on relève des aménagements complémentaires de l'enceinte, pouvant participer à la défense des *oppida* (fig. 7a). Parmi eux, on distingue d'abord les avant-murs, plus étroits et souvent bâtis plus sommairement que le rempart proprement dit, qui sont attestés durant tout l'âge du Fer. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, on signale également l'existence de fossés, à l'importance croissante au fil du temps (fig. 7b). C'est à partir du II<sup>e</sup> siècle que d'autres éléments de défense complémentaire apparaissent, se multipliant parfois sur un même site : il peut s'agir d'*aggers* ou de talus de renfort<sup>9</sup>, et de chevaux de frise (fig. 7c)<sup>10</sup>. On peut trouver aussi sur quelques sites, tel l'*oppidum* de Saint-Blaise, l'aménagement d'un espace isolé, de taille réduite, à la défense particulière pouvant constituer une fortification indépendante (fig. 7d).

Appartiennent également à cette catégorie les tours monumentales<sup>11</sup> et les tours isolées, fréquentes surtout dans les Alpes-Maritimes aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. n. è. Outre leur vocation défensive, on leur attribue souvent une valeur symbolique, cultuelle ou ostentatoire (Arcelin *et al.* 1992, p. 227).

Les sites des Caisnes de Jean-Jean à Mouriès et du Castellar à Cadenet (fig. 8a et b) constituent en Provence les meilleurs exemples de l'adoption et de la cohérence de ces défenses complémentaires à la fin de l'âge du Fer, qui sont la marque de projets défensifs d'envergure. On les interprète comme des indices de la diffusion et de l'adaptation sur des sites déjà remparés par les communautés gauloises, de modèles italiques, sans doute après les événements de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. (Marcadal, Paillet 2017, p. 273 ; Isoardi *et al.* 2014 ; Augusta-Boularot *et al.* 2019, p. 196).

9 Levée de terre en appui contre le parement interne du rempart, ou levée de terre indépendante de la muraille, en avant de celle-ci, qu'on identifie à la Tourraque et aux Bouirades de Tourettes-sur-Loup (06), sur la colline Saint-Jacques de Cavaillon et au Castellar de Cadenet (84), et bien sûr, aux Caisnes de Jean-Jean (13).

10 Repérés sur les Caisnes de Jean-Jean (13, dans Marcadal *et al.*), Ventabren (13, cf. Musso 1985), Le Barban (Fréjus, 83, cf. Gébara *et al.* 1996), et peut-être dans les Alpes-Maritimes sur le site du Bas-Montet occidental, à Bar-sur-Loup (« pierres fichées le long de la terrasse aménagée sur la pente est » dans Bretaudeau 1996, p. 207, p. 214, et pl. 126).

11 Tours de plus grandes dimensions que celles qui scandent la courtine.

8 Imprécisément datés, ces conteneurs témoignent seulement de l'arrivée massive de vin italien sur les sites de consommation au cours des trois derniers siècles avant le changement d'ère.

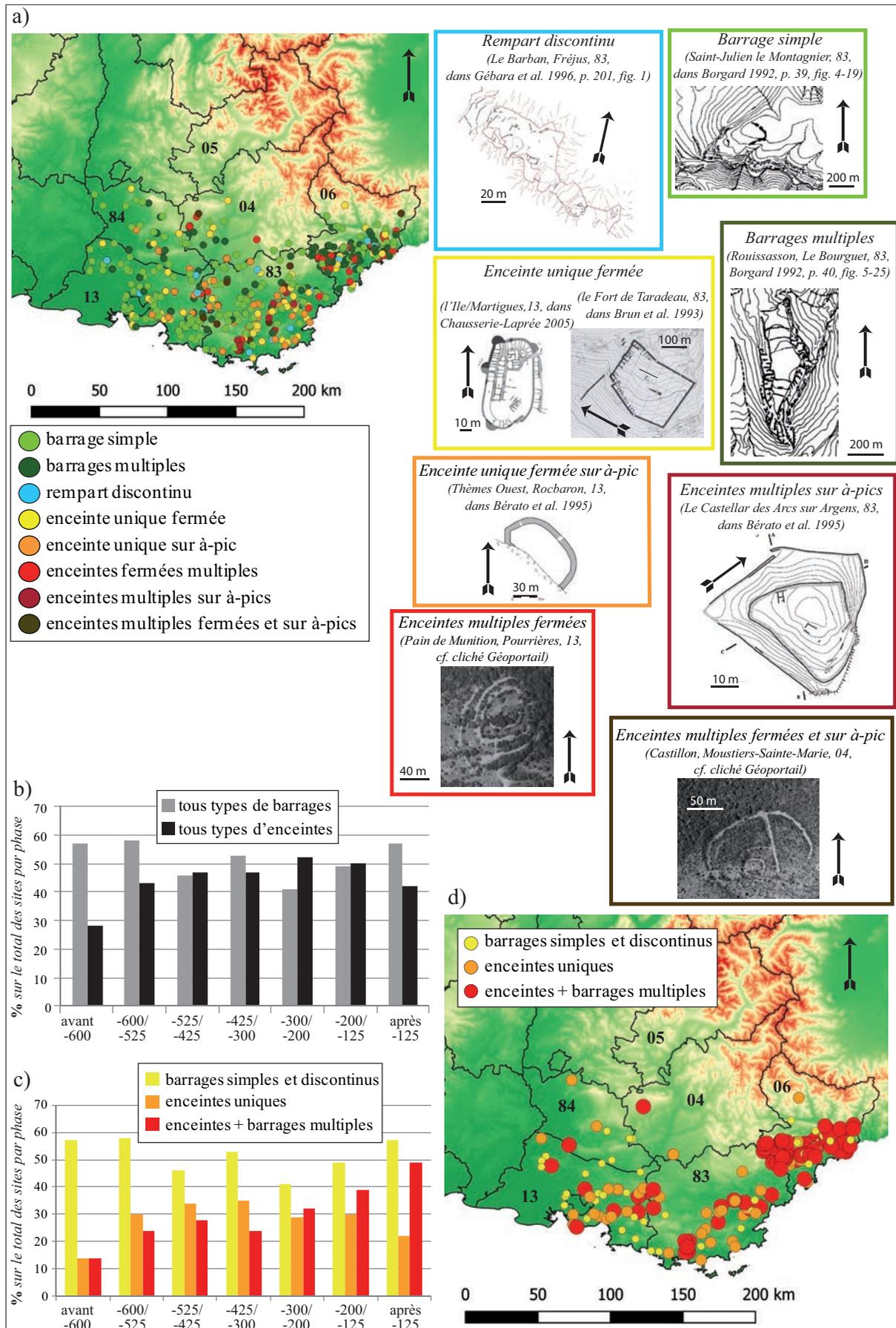


Fig. 6. Typologie des fortifications. a. Carte de répartition des huit catégories de fortifications (totalité du corpus) ; b. Proportion de barrages (tous types) et proportions d'enceintes (tous types) au fil du temps (corpus des sites les mieux documentés) ; c. Histogramme des trois classes de fortifications liées à un investissement croissant dans la muraille au fil du temps (corpus des sites les mieux documentés) ; d. Répartition spatiale des trois classes de fortifications liées à un investissement croissant dans la muraille au fil du temps (corpus des sites les mieux documentés).

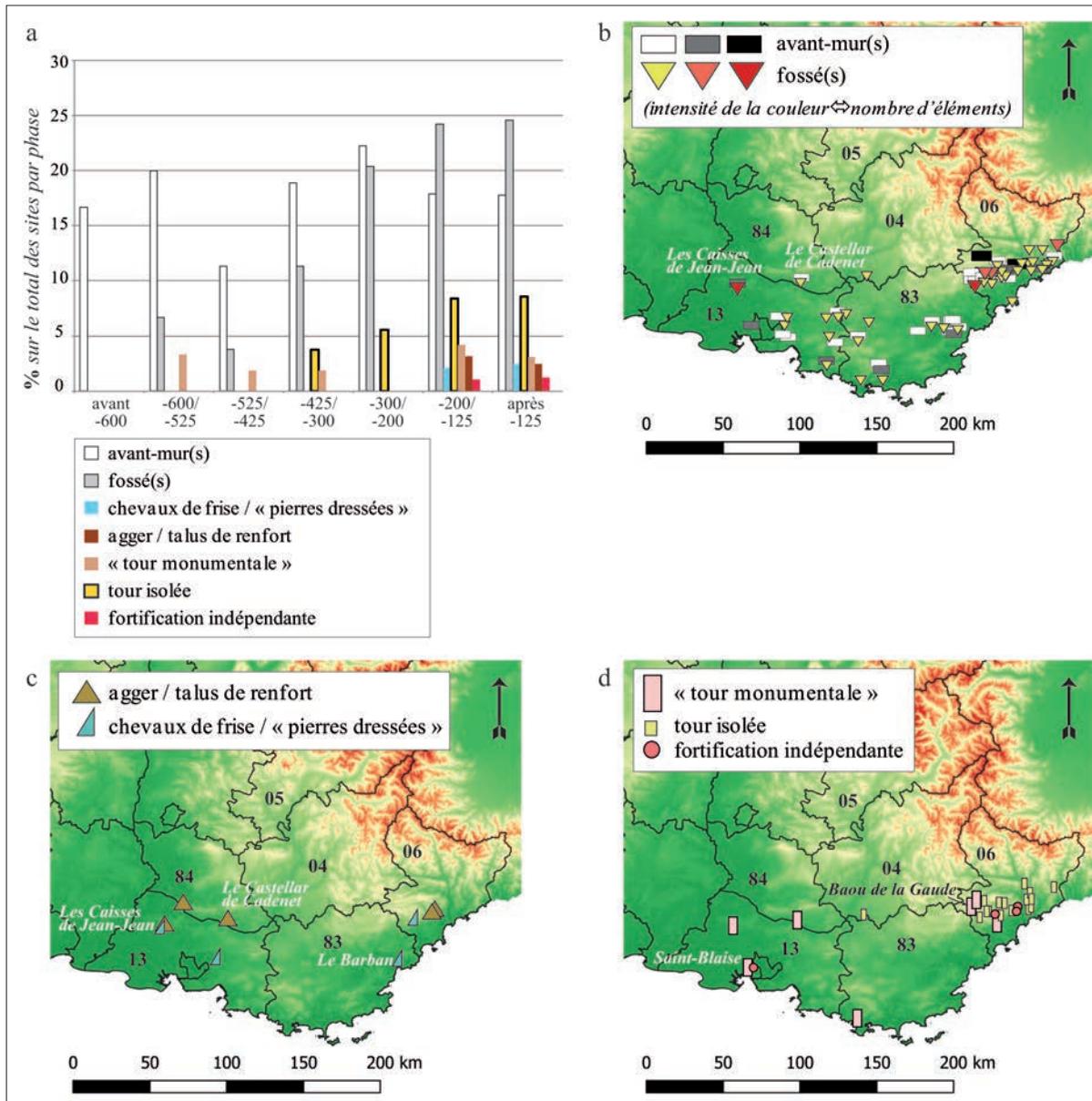


Fig. 7. Les défenses complémentaires. a. Histogramme des principales défenses complémentaires au fil du temps ; b. Carte de répartition des fossés et avant-murs ; c. Carte de répartition des aggers et chevaux de frise ; d. Carte de répartition des tours isolées, monumentales, et fortifications indépendantes. (figures produites uniquement avec le corpus des sites les mieux documentés)

## Les tours en lien avec la muraille

Renforts de la muraille, avantages stratégiques, mais aussi monuments ostentatoires, les tours sont présentes dès les premières fortifications en pierres protohistoriques méridionales (fig. 9a).

Le plan quadrangulaire (fig. 9b) a longtemps été présenté comme le plus ancien et comme un signe d'hellénisation, marquant l'influence de Marseille grecque (Arcelin, Dedet 1985, p. 30). Notre inventaire révisé a permis de montrer que ce n'était pas le cas, la tour quadrangulaire (la plus fréquente) n'étant pas spécifique de la région proche de Marseille, ni même de secteurs proches de sites grecs, tels *Olbia*, Antibes ou Nice (fig. 9c). En outre, son plus grand développement est tardif (II<sup>e</sup> siècle av. n. è.), alors que les tours de plan arrondi ou ovoïde sont surtout

attestées aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles. Enfin, contrairement à ce qui était naguère énoncé (Arcelin, Dedet 1985, p. 22), plusieurs plans de tour peuvent se côtoyer en même temps sur une même enceinte.

On s'est interrogé aussi sur la relation entre la conception et l'aménagement de ces éléments de protection d'une part, la nature et l'intensité du besoin de défense pour les communautés qui les érigent d'autre part. Deux observations concernant les tours pourraient accréditer un tel lien. La première concerne le nombre de tours sur une même fortification, les murailles en présentant le plus grand nombre étant érigées pendant les deux moments de plus forte création de sites fortifiés, soit au VI<sup>e</sup> et à partir du II<sup>e</sup> siècle (fig. 9d). Ce phénomène semble en outre surtout concerner la Provence occidentale, autour de l'étang de Berre et dans la partie ouest du Var (fig. 9e). Au-delà de la volonté

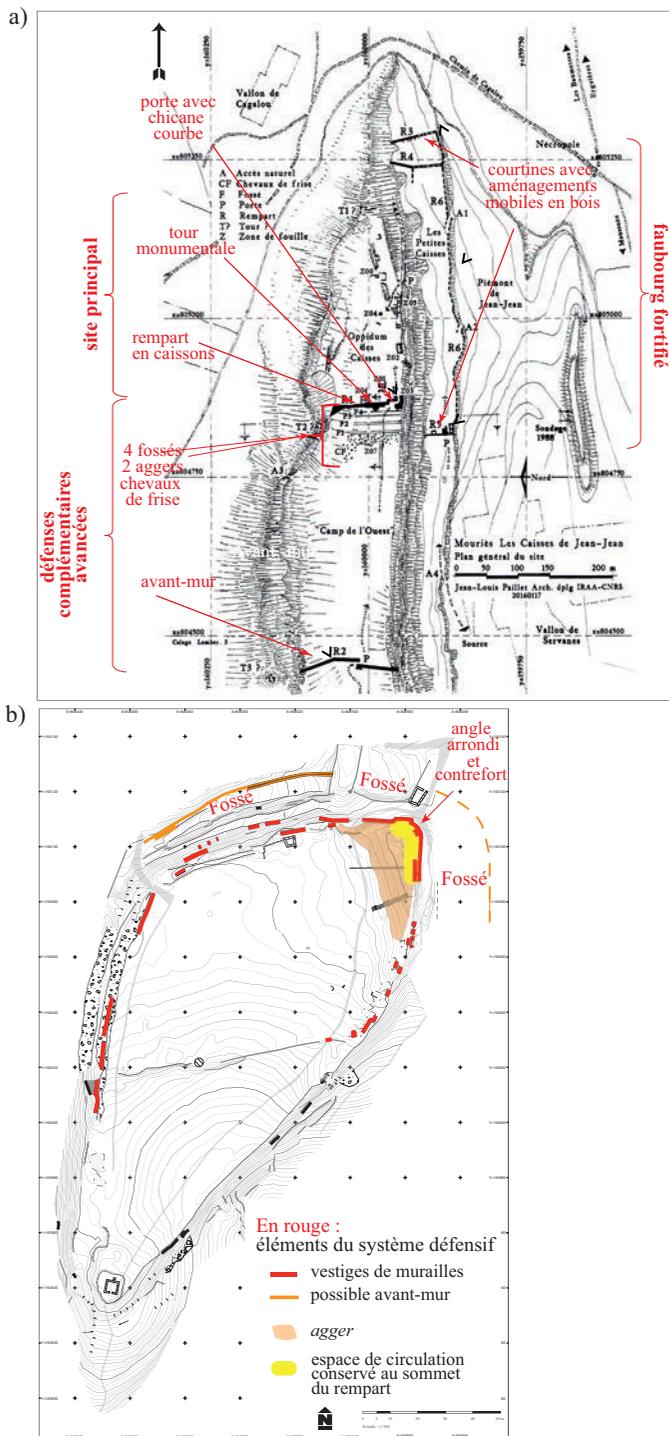


Fig. 8. Exemple de sites fortifiés complexes et cumulant diverses défenses complémentaires. a. Les Caisses de Jean-Jean (Mouriès, 13 ; plan dans Marcadal, Paillet 2017, p. 26, fig. 6) ; b. Le Castellar de Cadenet (Isoardi *et al.* 2014 ; DAO V. Dumas et D. Isoardi).

ostentatoire évidente de cette pratique, dite « du flanquement multiple », on a voulu, par exemple aux Mayans à Septèmes-Vallons (13), l'associer à la proximité de Marseille et/ou aux moments de tension qui ont opposé les Gaulois du Midi aux Grecs, puis aux Romains (Tréziny 1999, p. 263 et 282). Avec leurs nombreuses tours rapprochées, jusqu'à dix-sept à Solliès-Toucas (83), et seize au Grand Clapier à Céreste (04), certaines

des fortifications concernées pourraient aussi avoir pour objectif la volonté de mieux marquer et défendre les limites d'un territoire particulier (fig. 9e et f). À l'inverse, dans les cas où les tours sont soit moins nombreuses, soit ne s'avèrent que de simples épaississements de la courtine comme c'est le cas surtout à partir de la fin du V<sup>e</sup> siècle (fig. 9a et d), ne pourrait-on pas y voir un argument en faveur d'un moindre besoin de défense ?

### Les portes

Faute d'une enquête suffisante sur le terrain, nous n'avons pas ici distingué portes piétonnes, portes charrières et poternes, qui, sur beaucoup de sites, devaient marquer une hiérarchie dans les modes d'accès aux sites fortifiés. Pour la même raison n'ont pas été cartographiées les véritables voies d'accès à ornière aménagées à l'extérieur des habitats, qui n'ont été explorées que sur quelques sites importants, tels Saint-Blaise, le Baou de Saint-Marcel (Marseille), Entremont (Aix) ou La Cloche (Les Pennes-Mirabeau) dans les Bouches-du-Rhône.

Deux types principaux de portes sont attestés : la porte dite « à recouvrement », ouverte dans le passage ménagé entre deux tronçons parallèles de la muraille ; la porte frontale, simple ouverture dont l'axe est perpendiculaire à celui de la courtine (Arcelin, Dedet 1985, p. 24-25). Il est intéressant de noter que la porte à recouvrement, qui demande un plus fort investissement et offre une valeur défensive plus importante à l'ouvrage (obligation pour l'arrivant de cheminer dans un couloir réduit, surplombé par les défenseurs du site), est plus fréquente lors des deux principales phases de création de fortification évoquées ci-dessus (fig. 10a et b). Quant aux portes frontales, elles sont parfois associées à des couloirs d'accès, dont l'axe des murs parallèles qui les délimitent est perpendiculaire au rempart. Avec 31 occurrences, c'est surtout le cas dans les Alpes-Maritimes (fig. 10c et d), où ces dispositifs, combinés à des hauteurs de courtine moins importantes et à une surface enclose réduite (*cf. infra*), pourraient suggérer d'autres fonctions que défensives pour ces sites, en particulier celle d'enclos pastoraux (Lautier 2017).

Divers aménagements de ces portes ont également été répertoriés, à commencer par la présence fréquente d'une ou plusieurs tours à proximité et en protection de l'ouverture. C'est un phénomène très marqué sur la bande littorale (fig. 10e), dont la fréquence (fig. 10h) s'accroît aux deux moments forts de la fortification.

Quelques sites offrent des dispositifs remarquables qui méritent d'être mentionnés. Ils peuvent concerner la protection particulière des accès, ainsi l'entrée en chicane sur le côté ouest de la muraille interne de Tamaris au début du VI<sup>e</sup> siècle (fig. 10f), ou la construction d'une véritable « *clavicula* » (mur arrondi en débord) pour la protection de la porte de l'*oppidum* des Caisses de Jean-Jean au I<sup>er</sup> siècle av. n. è.<sup>12</sup>. Au second âge du Fer se développent des aménagements qui s'écartent d'une fonction strictement défensive, telle la tour-porche (avec stockage de grains à l'étage) de Buffe-Arnaud à Saint-Martin-de-Brômes (04 ;

12 Un exemple comparable est attesté sur l'*oppidum* de Jastres-nord en Ardèche (Lefebvre 1985, p. 99).

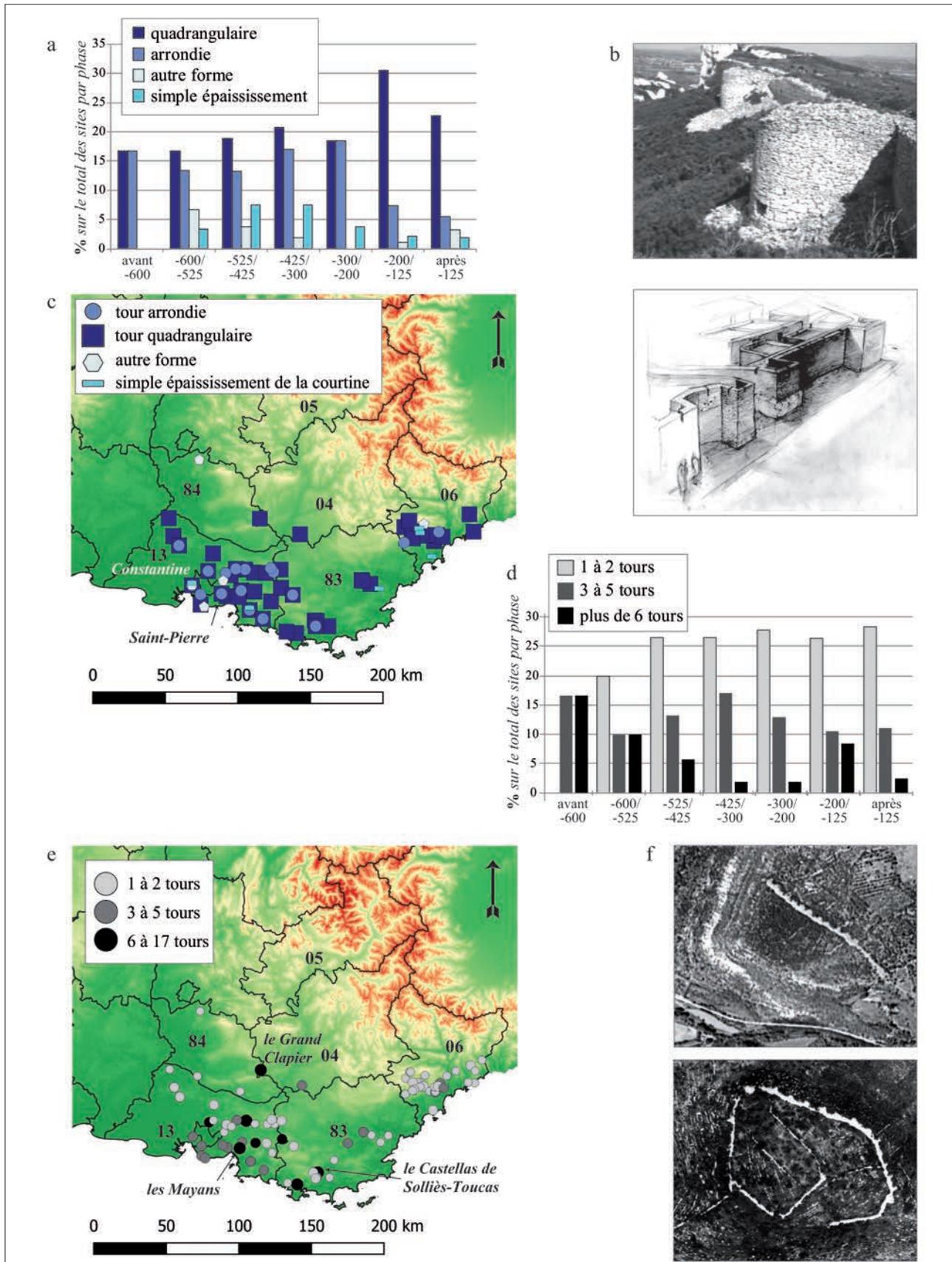


Fig. 9. Données sur les tours. a. Proportion des différents types de tours au fil du temps ; b. Tours arrondies de Constantine (Lançon, 13), et tours quadrangulaires de Saint-Pierre-de-Martigues (13) dans Chausserie-Laprée 2005 ; c. Carte de répartition des types de tours ; d. Évolution du nombre de tours par sites fortifiés au fil du temps ; e. Carte de répartition des sites en fonction du nombre de tours repérées ; f. Technique du « flanquement multiple » : exemples du site du Grand Clapier, Céreste, 04 et du Castellans de Solliès-Toucas, 83 (clichés Géoportail) (figures produites uniquement avec le corpus des sites les mieux documentés).

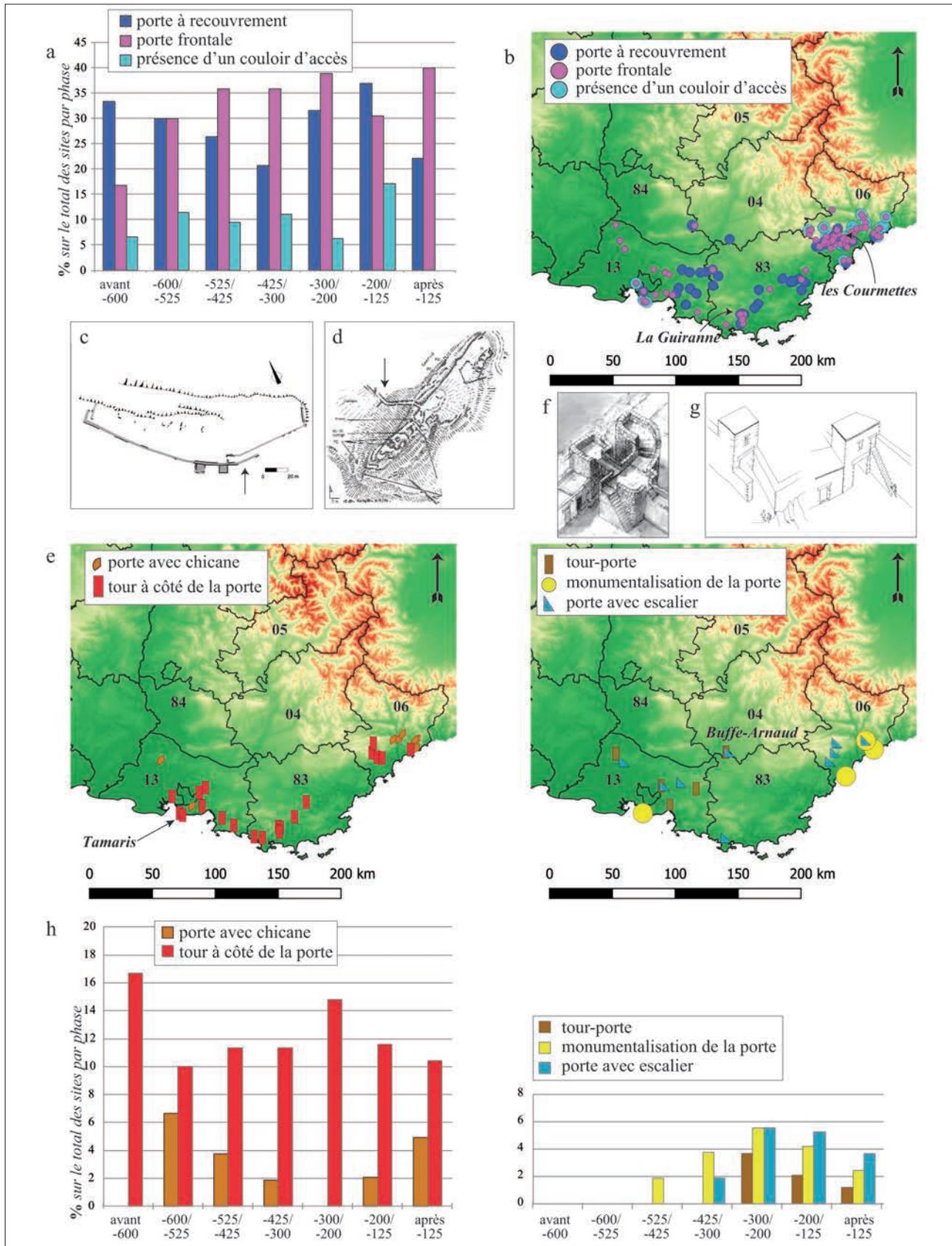


Fig. 10. Données sur les portes. a. Carte de répartition des types de portes ; b. Proportion des différents types de portes au fil du temps ; c. Porte à recouvrement de la Guiranne (Solliès-Toucas, 83, dans Bérato et al. 1995) ; d. Exemple de porte frontale avec couloir d'accès sur le site des Courmettes, Tourettes-sur-Loup, 06 (Bretaudeau 1996, p. 261, pl. 180) ; e. Cartes de répartition des principaux aménagements de porte repérés ; f. Porte avec chicane et tour à côté, Tamaris, Martigues, 13 (Chausserie-Laprée 2005) ; g. Tour-porte de Buffe-Arnaud (St Martin de Brômes, 04) vue de l'extérieur et de l'intérieur (Garcia, Bernard 1995) ; h. Histogrammes sur les principaux aménagements de porte repérés au fil du temps (figures produites uniquement avec le corpus des sites les mieux documentés).

fig. 10g), celle du Verduron (13 ; Bernard 2020), ou l'escalier frontal contribuant à « monumentaliser » l'entrée de l'*oppidum* de Roquepertuse à Velaux (13 ; Boissinot, Gantès 2000).

### Les superficies défendues

Se distinguant nettement des *oppida* de Gaule continentale, l'*oppidum* provençal se caractérise par une superficie enclose réduite qui ne dépasse qu'exceptionnellement 10 ha, mais couvre souvent à peine quelques milliers de mètres carrés (fig. 11a et b). D'un point de vue chronologique, après une phase ancienne (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles) où la Provence se couvre essentiellement de sites de moins de 5 ha, le II<sup>e</sup> siècle voit assez subitement l'émergence de sites fortifiés plus vastes, avec en particulier l'exception de *Glanum* qui atteint près de 40 ha au I<sup>er</sup> s. av. n. è. (fig. 11b). À l'inverse, à partir du III<sup>e</sup> siècle, certains secteurs, en particulier dans les Alpes-Maritimes, voient se multiplier les très petits sites fortifiés, certains de moins de 0,5 ha, qui pourraient fonctionner en réseaux défensifs, voire servir de points de bornage du territoire.

Qu'elles soient spatiales ou temporelles, ces distinctions permettent d'entrevoir une hiérarchisation des sites, par exemple

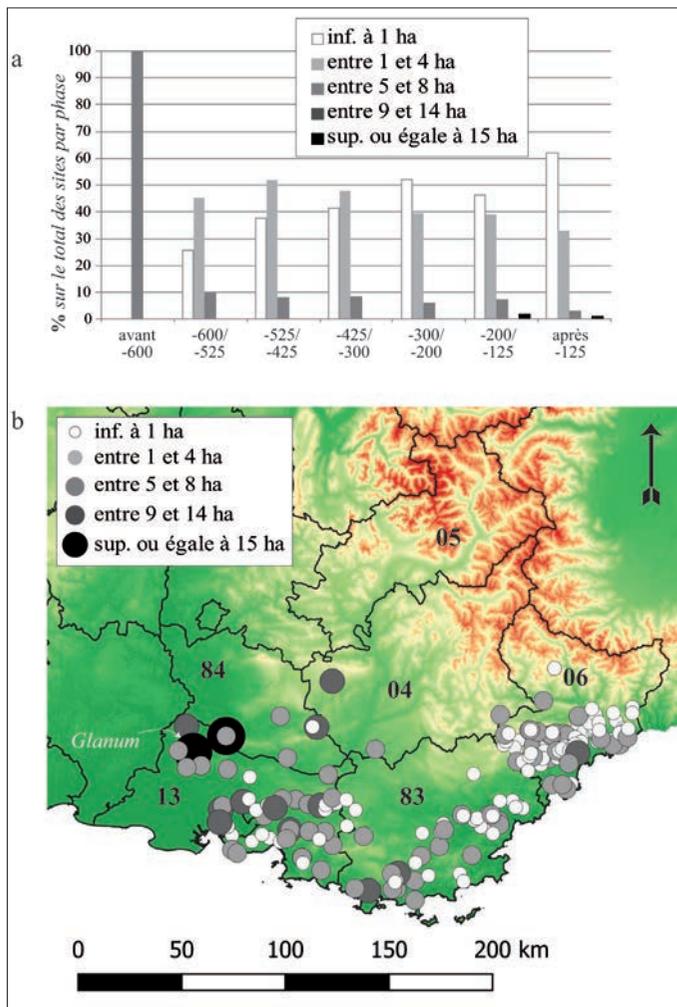


Fig. 11. Superficies des surfaces fortifiées. a. Proportion des catégories de superficies des sites fortifiés au fil du temps ; b. Carte de répartition des sites fortifiés suivant les grandes catégories de superficies (figures produites uniquement avec le corpus des sites les mieux documentés).

dans la région du bas-Rhône (Verdin 2002). Comme on l'a supposé dans la région de l'étang de Berre aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, elle pourrait en effet résulter d'un essaimage démographique et villa-geois à partir du site fondateur de Saint-Blaise, en lien avec l'évolution des structures sociales et économiques des communautés celtiques, sans qu'il faille forcément rattacher ce phénomène à un contexte de conflit (Chausserie-Laprée *et al.* 2019c).

### La fonction des sites fortifiés

Ces hypothèses nous ramènent inévitablement aux questions de la fonction, forcément diverse, et de la densité d'occupation de ces centaines de sites fortifiés. Mais la rareté des fouilles extensives sur ces établissements ne nous permet, à l'échelle régionale, ni d'esquisser l'approche démographique tentée pour certains secteurs plus restreints (Isoardi 2008), ni même de réfléchir à l'éventuelle distinction entre sites d'occupation permanente et sites refuges.

On peut seulement avancer qu'une très grande majorité des sites fortifiés sont des habitats (fig. 12). Leur nature, qui va du hameau ou du village de quelques dizaines ou centaines d'occupants, à de bien plus grandes agglomérations (comme *Glanum*, qui, en fin de période, s'apparente à un vrai centre urbain), dépend aussi bien de leur superficie que de l'agencement, de la concentration plus ou moins grande et de la fonction des bâtiments intra muros.

Un petit lot de sites, surtout dans la partie orientale de la région, ont pu, parallèlement ou succédant à leur fonction résidentielle, ou de manière univoque, avoir une vocation votive ou cultuelle, tels les sites du Baou-des-Noirs à Vence (06), de La Plastra à Lucéram (06) ou de Saint-Michel de Valbonne à Hyères (83). De même sur quelques autres sites, un usage fonctionnel autre que celui de l'habitat est privilégié : on peut signaler la ferme-grenier de Coudounèu, à Lançon-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône (Verdin 2000), ou surtout des sites à vocation agropastorale dans les Alpes-Maritimes, parfois implantés sur des terroirs d'altitude (Falaise de Blaine à Valderoure ; Colle de Rougiès à Cipières ; cf. Lautier 2017).

### Les techniques de construction

Les procédés techniques habituellement mis en œuvre dans les fortifications provençales diffèrent peu de ceux des maisons, avec un usage préférentiel de maçonneries liées à la terre et parementées de blocs et moellons bruts de taille ou équarris (Arcelin, Dedet 1985, p. 17-21). Si nombre de ces murailles offrent une certaine hétérogénéité architecturale, et témoignent de reprises, modifications, ajouts ou repentirs au fil du temps, nous ne pouvons en retirer aucune leçon d'ordre général. Nous nous contenterons ici de porter notre attention sur les quelques sites où l'emploi de matériaux et procédés constructifs, atypiques ou exogènes, mettent en évidence les moments et les secteurs où les murailles sont les lieux de l'innovation et de l'expérimentation architecturale.

La principale période de rupture se situe à la fin du second âge du Fer (fig. 13a) qui voit, dans la partie ouest de la Provence

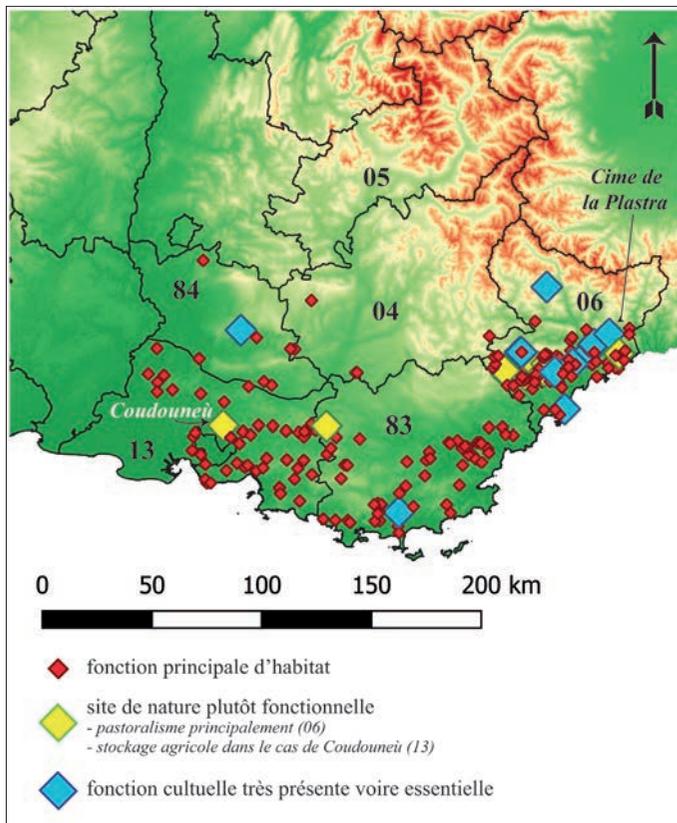


Fig. 12. Nature des sites fortifiés  
(à partir du corpus des sites les mieux documentés).

(fig. 13b), le développement de murs de grand appareil. On distingue d'une part les fortifications ayant recours de manière plus ou moins importante à des blocs taillés appareillés, mais encore assujettis à la terre, par exemple, au Castellan à Istres (13), au Castellar à Cadenet (84) et à La Vache d'Or à Viens (84), et d'autre part des fortifications dont les parements extérieurs sont entièrement bâtis en grand appareil dit « hellénistique », à joints vifs sciés et aux faces parfaitement ravalées. Elles ne concernent que quatre sites des Bouches-du-Rhône, mais il est important de les mettre en avant : le Rocher des Baux, les Tours de Castillon, *Glanum*, Saint-Blaise (Bessac 1980 ; Augusta-Boularot *et al.* 2019, p. 195). Sur ces deux dernières agglomérations, les remparts sont couronnés de merlons en pierre de taille, dont le sommet arrondi rappelle pour certains chercheurs des éléments semblables présents sur des murailles puniques de l'ouest de la Sicile et de la Sardaigne (Tréziny 1986, p. 147-148 ; *Idem*, 1992, p. 342-344 et 2010, p. 561). Pour d'autres, on doit plutôt y voir le rappel de la forme des stèles gauloises qui marquaient le territoire avant l'implantation de ces *oppida* (cf. Chausserie-Laprée *et al.* 2019c, p. 31). Sur certains de ces sites majeurs (*Glanum*, Saint-Blaise) et également sur l'agglomération d'Entremont à Aix-en-Provence, les ouvrages sont pourvus d'aménagements spécifiques, telles des gargouilles, des barbacanes ou caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales. On retrouve l'usage de la pierre de taille beaucoup plus à l'est, sur la tour sommitale du Baou-des-Noirs à Vence (06 ; Latour 1985) dont les blocs de tuf montés en un appareil dit « à crochets » pourraient, à l'instar du grand appareil

de la tour qui couronne l'*oppidum* de Mauressip en Languedoc, être la marque d'une influence grecque (Py 2012, p. 191-192).

L'ensemble de ces innovations peuvent suggérer qu'aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles, la mise en défense de ces sites d'importance particulière a pu être confiée à des intervenants extérieurs, qualifiés dans les techniques architecturales gréco-italiques. Ces travaux ont dû être réalisés à l'initiative et sous la direction d'une classe dirigeante indigène émergente qui attend à la fois une meilleure qualité de protection, et une monumentalisation de l'enceinte à des fins symboliques et/ou ostentatoires.

## Indices archéologiques d'un climat de conflit

Notre enquête régionale nous a enfin donné l'occasion de voir dans quelle mesure le phénomène défensif de l'*oppidum* provençal pouvait être confronté et mis en relation avec les sources historiques qui font état, à certains moments de l'âge du Fer méridional, d'épisodes de tension et/ou d'événements militaires et guerriers (Arcelin, Chausserie-Laprée 2003 et Verdin 2008). Trois grands temps de conflits opposant surtout les Celto-ligures d'abord aux Massaliètes, puis aux armées romaines, appelées à l'aide, sont mis en perspective avec ce nouvel inventaire et cette approche cartographique :

- la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle avec l'attaque de Comanos contre Marseille et la répression qui s'en suivit, signalant, peu après la fondation de la ville, une première et rapide dégradation des relations entre Gaulois et Grecs (Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques*, XLIII, 4-5) ;
- vers 390 av. n. è., dans une période de conflits entre Marseille et ses voisins, l'épisode de Catumandos, avec une attaque (avortée ?) par ce chef local, qui aurait pu aboutir à la prise de Marseille, en parallèle à celle qui intervint au même moment à Rome par les troupes de Brennos (Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques*, XLIII, 5, 4-6 ; cf. Bats 1986) ;
- les III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles, avec d'une part la mise en place de la confédération salyenne dans la région du bas-Rhône (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11 et IV, 6, 3) qui apparaît comme une organisation à but militaire, et d'autre part les interventions des armées romaines, auxquelles répondent de nombreux soulèvements indigènes, qui ne prennent fin que peu avant le changement d'ère, signalées par de nombreux auteurs grecs et latins (Tite-Live, Strabon, Diodore de Sicile, Polybe, Pline, Plutarque, etc.).

À partir des témoignages (traces d'incendie, de destruction volontaire et violente de bâtiments et vestiges mobiliers, souvent associées à la présence d'armes) qui ont pu rendre compte de tels événements, une certaine concordance se dessine entre les temps de crise évoqués ci-dessus et le nombre et la localisation des sites fortifiés concernés (fig. 14a et 14b). Ces attestations ne semblent toucher que la partie occidentale de la région, particulièrement autour de Marseille, avec de nombreuses occurrences lors de la dernière période, spécialement à deux grands moments

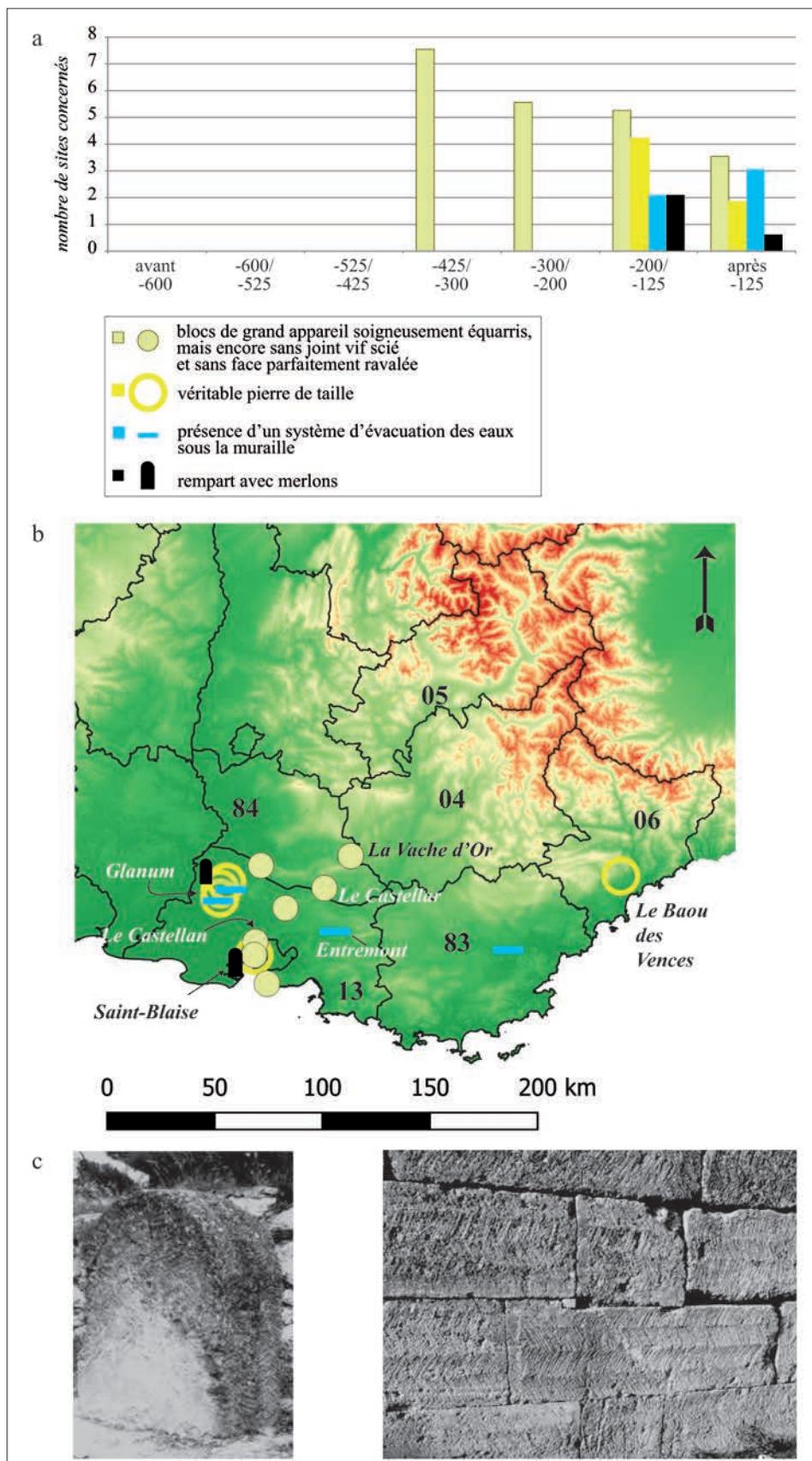


Fig. 13. Aspects techniques des constructions défensives. a. Histogrammes sur l'apparition et l'évolution de quelques techniques repérées sur les sites fortifiés, au fil du temps ; b. Carte de répartition de quelques techniques repérées sur les sites fortifiés ; c. Merlon et parement en pierre de taille de *Saint-Blaise*, *Saint-Mitre-les-Remparts*, 13 (dans Bessac 1980, p. 146, fig. 8 et Chausserie-Laprée 2005) (figures produites uniquement avec le corpus des sites les mieux documentés).

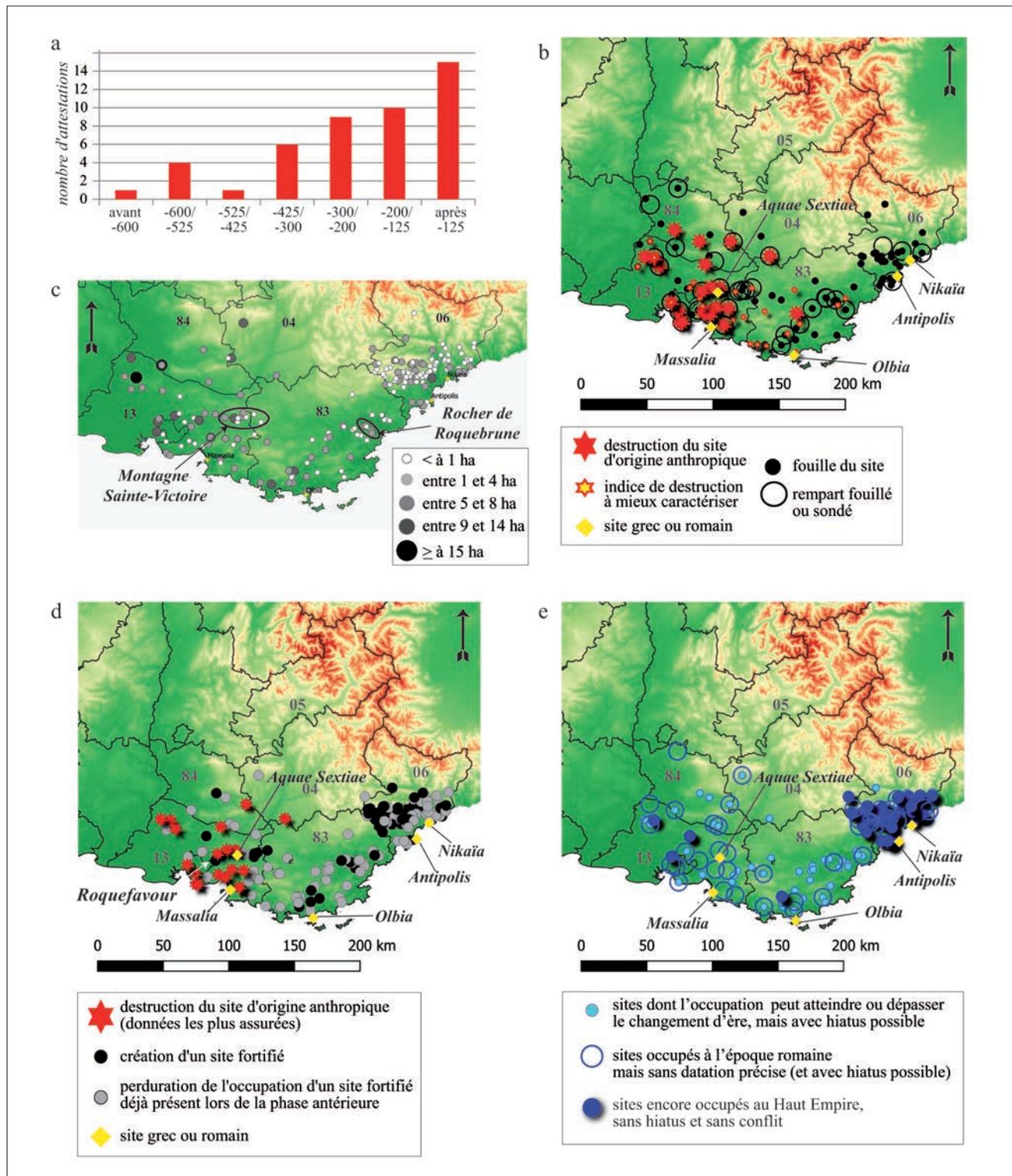


Fig. 14. Réalité d'un climat de conflit et attitudes des populations. a. Décompte (minimal) des destructions de sites fortifiés d'origine anthropique, au fil du temps (totalité du corpus) ; b. Carte de localisation des indices de destructions d'origine anthropique (à partir de la totalité des sites du corpus) ; c. Cartographie des fortifications après 200 av. n. è. et leurs superficies (corpus des sites les mieux documentés) ; d. Cartographie des fortifications après 125 av. n. è. et indices de destructions (corpus des sites les mieux documentés) ; e. Postérité des sites fortifiés de l'âge du Fer après le changement d'ère (corpus des sites les mieux documentés) (pour toutes les cartes : fond de carte D. Isoardi sous Qgis, octobre 2019).

de crise aiguë, d'abord vers 200-190 av. n. è., puis surtout lors des événements de 125-123 av. n. è.

La première vague de destruction (autour de 200 av. n. è.) est identifiée de Pech-Maho (Sigean, 12) à Buffe-Arnaud (04) et impacte particulièrement l'arrière-pays de Marseille : avec Roquepertuse, Teste-Nègre, L'Île, La Borie-du-Loup... et le petit site de garnison du Verduron, érigé par les Gaulois pour surveiller Marseille, qui en est l'exemple le plus emblématique (Bernard 2020, p. 117-118). Quant à la seconde vague, c'est en lien avec cet épisode crucial, qui porta un coup décisif à la puissance salyenne, que l'on a récemment associé l'attaque et la destruction militaire de l'*oppidum* de Saint-Blaise par les Romains. Elles interviennent suite à la construction par les Gaulois de la fortification en grand appareil du II<sup>e</sup> siècle, encore inachevée au moment du siège de la ville (Chausserie-Laprée *et al.* 2019a, p. 49 ; Chausserie-Laprée *et al.* 2019b, p. 375-377).

Pour la fin du second âge du Fer, ce climat de tension, qui s'exprime donc différemment selon les secteurs de la Provence, nous invite à évoquer trois situations particulières. Tout d'abord, à partir du II<sup>e</sup> siècle, dans la Sainte-Victoire (13) comme sur le Rocher de Roquebrune-sur-Argens (83), qui forment deux massifs bien individualisés dans la topographie environnante, on observe le développement et la coexistence de nombreux sites fortifiés de toute petite taille, situés à peu de distance les uns des autres (fig. 14c). Dans les deux cas, on peut mieux les comprendre si on les intègre dans un dispositif plus général de « montagne fortifiée » (Bertoncello 1999, p. 348-352 ; *Idem* 2000 ; Marty, Mocci, Walsh 2000). C'est particulièrement net pour le Rocher de Roquebrune, où les sites ne présentant pas de fortifications propres, les recherches ont mis au jour plusieurs tronçons de muraille barrant les principaux accès aux massifs et renforçant les défenses naturelles. Elles suggèrent l'existence de petits établissements fonctionnant en réseau, afin que la montagne devienne, dans son ensemble, l'élément défensif.

Cet inventaire renouvelé montre également, au sein de zones géographiques et pour des périodes bien circonscrites, des situations très disparates : ainsi, sur le pourtour de l'étang de Berre, les événements militaires de la fin du II<sup>e</sup> et du début du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., censés marquer un moment-charnière dans l'occupation protohistorique de la région Sud-Est, ne se traduisent pas du tout de la même manière d'un site indigène à l'autre. Quand beaucoup d'habitats fortifiés sont définitivement détruits et abandonnés (Saint-Blaise, L'Île de Martigues) au profit de structures urbaines gallo-romaines (*Maritima*), d'autres (Le Castellan, Saint-Pierre-les-Martigues) voient leur occupation ancestrale se poursuivre, voire renaître (La Cloche). Vers 50 av. n. è., on assiste même à des créations nouvelles d'habitat fortifié, tel l'*oppidum* de Roquefavour (Ventabren, 13, cf. Musso 1985), qui, durant deux générations à peine, va coexister à peu de distance de la ville romaine d'*Aquae Sextiae* (fig. 14d). Autant d'anachronismes apparents qui sont au moins le signe de la lente et inégale évolution des sociétés celtiques vers la romanisation, et témoignent sans doute souvent de la résistance et de l'opposition de certaines fractions de la population aux changements qui se mettent en place.

Enfin, à l'extrémité orientale de la région, les Alpes-Maritimes constituent un territoire particulier. La plupart des petits sites remparés de la fin de l'âge du Fer y perdurent après le changement d'ère, sans traces apparentes de conflit (fig. 14e). Avec leur émergence massive apparemment plus tardive, leurs superficies plus faibles et des modalités de défense bien spécifiques, ils témoignent d'une destinée et d'une histoire régionale bien différentes (Lautier 2010), les régions alpines ne passant sous domination romaine que plus d'un siècle après la Provence occidentale.

## Conclusion

Première enquête tentant de prendre en compte l'ensemble des sites fortifiés de la Provence protohistorique, notre étude a révélé et quantifié l'ampleur d'un phénomène qui n'était jusqu'alors abordé que sous la forme de synthèses illustrées d'exemples emblématiques. Malgré le caractère très inégal (très déficitaire dans les zones alpines) de notre base documentaire et le trop petit nombre de sites fouillés de manière suffisante, elle a ainsi permis de mieux documenter quelques faits saillants :

- La distinction de deux grands « cycles » dans le processus de fortification, le premier entre la fin du VII<sup>e</sup> siècle et 525 av. n. è. ; le second, qui démarre courant III<sup>e</sup> et se poursuit jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle.
- Au plan spatial, notre approche typologique a mis en évidence des dynamiques et des spécificités régionales. À titre d'exemple, on relève le développement d'agglomérations fortifiées importantes en Provence rhodanienne, en lien avec l'évolution sociale et économique des communautés celtiques, ou encore, dans les Alpes-Maritimes, la multiplication et le maintien tardif de petits sites, réduits à une fonction parfois spécifique (rôle culturel et/ou lié au pastoralisme).

Au-delà de ces premières avancées, ce travail collectif nous a permis surtout de pointer les champs de recherches que l'étude des fortifications appelle. Dans une approche à la fois technique et symbolique, il y a d'abord le lien que l'on peut faire entre les types et les modes de construction des fortifications d'une part, la géographie et la topographie des sites d'autre part. De nombreuses questions se posent : la part et l'efficacité respectives des remparts et des défenses naturelles dans la protection des habitats ; la position altimétrique et l'emplacement des fortifications par rapport à la zone habitée, aux lieux de carrière ou d'approvisionnement en matériaux éventuels ; les modes d'accès aux points d'eau ou de stockage alimentaire collectif extérieurs. Ce rapport à l'environnement proche ou lointain est aussi décisif pour appréhender (via les outils offerts par les SIG), par leur intervisibilité, le fonctionnement probable en réseau d'habitats fortifiés d'une même zone.

D'autres champs d'étude sont ouverts, qui pourraient nécessiter le lancement d'un projet collectif de recherche spécifique

aux fortifications provençales : d'abord la réévaluation critique des emprunts technologiques et formels aux modèles extérieurs, qu'ils soient gréco-italiques ou de la Celtique continentale ; puis celui des liens entre évolution démographique et défense, que

ce soit à l'échelle d'un site (déplacement des lignes de murailles, création de faubourgs *extra muros*) ou d'un secteur particulier (essaimage et dispersion de l'habitat).

## Bibliographie\*

- Agusta-Boularot S., Chausserie-Laprée J., Nin N., 2019. Les influences italiennes dans l'architecture des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère en Provence et dans la basse vallée du Rhône. In Vaginay (M.), Guichard (V.) dir. *Les modèles italiens dans l'architecture des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère en Gaule et dans les régions voisines (Actes du colloque de Toulouse, octobre 2013)*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 185-224 (Bibracte 30).
- Arcelin P., 1987. L'habitat d'Entremont : urbanisme et modes architecturaux. In Coutagne D. dir. *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*. Aix-en-Provence, Association des Amis du Musée Granet et Association archéologique d'Entremont, 57-100.
- Arcelin P., 2011. Les stèles du premier âge du Fer de la Roque au pied de l'*oppidum* du Mourre Pela (Graveson, Bouches-du-Rhône). *DAM*, 34, 175-204.
- Arcelin P., Chausserie-Laprée J., 2003. Sources antiques et images de l'archéologie dans le Sud-Est gaulois. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 10, 255-268.
- Arcelin P., Dedet B., 1985. Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen, des origines à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. In Dedet B., Py M., dir. *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 11-37 (ARALO 14).
- Arcelin P., Dedet B., Schwaller M., 1992. Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *DAM*, 15, 181-242.
- Barruol G., 1961. Oppida pré-romains et romains en Haute-Provence. *Cahiers rhodaniens*, 8, 3-35.
- Bats M., 1986. Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes. In Bats M., Tréziny H. dir. *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (16 mars 1985)*. Aix, Publications de l'Université de Provence, 17-42. (Études Massaliètes 1).
- Bérato J., Borréani M., Gébara C., Michel J.-M., 1995. L'Âge du Fer dans la dépression permienne et dans les massifs des Maures et de l'Estérel (Var). *DAM*, 18, 45-77.
- Bernard L., 2003. *Confrontation de deux régions de l'Europe celtique à l'âge du Fer : les cas de la Provence et du Baden-Württemberg*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I), 3 vol.
- Bernard L., 2020. *Le Verduron, un établissement gaulois aux portes de Marseille grecque*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 220 p. (Biama - Archéologies Méditerranéennes).
- Bertoncello F., 1999. *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var) de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I), 3 vol.
- Bertoncello F., 2000. Le Rocher de Roquebrune, un mode d'occupation original à l'Âge du Fer. In Chausserie-Laprée J., dir. *Le temps des Gaulois en Provence. Catalogue d'exposition*. Musée Ziem, Martigues, 2000. Martigues, Musée Ziem, 117-119.
- Bessac J.-C., 1980. Le rempart hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.) : Technique de construction. *DAM*, 3, 137-157.
- Bodard P., 1971-1972. Essai d'inventaire des vestiges de civilisation romaine dans le bassin des Paillons (A.-M.) (*Ager Cemenelensis*). *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, 15, 5-30.
- Boissinot P., 2005. Le pays des Ségobriges ? B – La Protohistoire du Bassin de Marseille. In Rothé M.-P., Tréziny H. dir. *Marseille et ses alentours*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 117-140 (CAG 13/3).
- Boissinot P., Gantès L.-F., 2000. La chronologie de Roquepertuse, Propositions préliminaires à l'issue des campagnes 1994-1999. *DAM*, 23, 249-271.
- Boissinot P., Peyric D., 2008. L'*oppidum* de la Vache d'Or à Viens (Vaucluse) : un nid d'aigle albique devenu problématique avec la romanisation. In Brochier J.-E., Guilcher A., Pagni M. dir. *Archéologies de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*. Aix-en-Provence, Association Provence Archéologie, 301-330 (Bulletin Archéologique de Provence Suppl. 5).
- Boissinot P., Peyric D., 2009. Une enceinte exceptionnelle du premier âge du Fer au nord du Luberon : Le Grand Clapier à Céreste

\* La bibliographie spécifique à la constitution de la base de données est consultable sur HAL SHS (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02378236>). La liste des publications des Commissions d'Étude des Enceintes spécifiques à la zone d'étude a également été regroupée sur le document HAL SHS suivant : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02378240>.

- (Alpes-de-Haute-Provence). In *De Méditerranée et d'ailleurs... Hommages à J. Guilaine*. Toulouse, AEP, 117-140.
- Borgard P., 1992. Habitats de hauteur pré-romains de la région de Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *Provence Historique*, 167-168, 25-40.
- Bretonneau G., 1996. *Les enceintes des Alpes-Maritimes*. Nice, 589 p. (Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes Hors-série, 1).
- Carozza L., 2000. A la source du premier Âge du Fer languedocien. *MAM*, 7, 9-23.
- Chabot L., 2004. *L'oppidum de La Cloche, Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône*. Montagnac, Ed. Monique Mergoïl, 347 p. (Protohistoire Européenne 7).
- Chausserie-Laprée J., 2005. *Martigues, terre gauloise. Entre Celtique et Méditerranée*. Paris, Errance, 251 p. (collection Hauts lieux de l'histoire).
- Chausserie-Laprée J., Duval S., Valenciano M., 2019a. Saint-Blaise en Provence, capitale gauloise des Ségobriges. *Archéologia*, 581, 44-51.
- Chausserie-Laprée J., Duval S., Valenciano M., Canut V., 2019b. Les fortifications de l'oppidum de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts). Découvertes et approches nouvelles. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 143, 2019, 361-389.
- Chausserie-Laprée J., Nin N., Duval S., 2019c. Le pays des Ségobriges à la fin du premier âge du Fer, un laboratoire de la proto-urbanisation dans le Sud de la Gaule. In Belarte M.C., Noguera J., Plana R., Sanmartí J. dir. *Urbanization in Iberia and Mediterranean Gaul in the first millennium BC*. Tarragona, ICAC, 19-53 (Trebals de la Mediterrània Antiga 7).
- Chausserie-Laprée J., Valenciano M., 2019. De nouvelles fosses du premier âge du Fer (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles av. J.-C.) sur l'oppidum de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône). *Bulletin de l'AFEAF*, 37, 41-45.
- Cheneveau R., 1974-1975. Les hameaux de la Ligurie Marinalpine au premier millénaire de notre ère. *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, 18, 3-56.
- D'Anna A., Guthertz X., 1985. Avant la Protohistoire : les enceintes préhistoriques du Sud-Est de la France. In Dedet B., Py M., dir. *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 7-10 (ARALO 14).
- D'Anna A., Leveau P., Mocchi F., 1992. La montagne Sainte-Victoire de la Préhistoire à la fin de l'Antiquité : les rythmes de l'occupation humaine (prospection-inventaire 1989-1992). *RAN*, 25, 265-301.
- Dedet B., 2011. La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie. *DAM*, 34, 281-289.
- Dedet B., Py M., 1985. *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 144 p. (ARALO 14).
- Delrieu F., Furestier F. dir., 2018. *Les établissements fortifiés et de hauteur à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en France, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016)*. Lattes, ADAM, 248 p. (DAM 40).
- Duval S., Chausserie-Laprée J., 2011. Stèles en remploi et fortification primitive à Saint-Blaise. *DAM*, 34, 205-240.
- Garcia D., 2011. Monuments culturels du premier âge du Fer méridional. Évolution, transformations, destructions. *DAM*, 34, 341-349.
- Garcia D., 2015. Aristocrates et ploutocrates en Celtique méditerranéenne. In Belarte C., Garcia D. et Sanmartí J. dir. *Les structures sociales protohistoriques a la Gàl·lia i a Ibèria*. Barcelona, Ed. Àrea d'Arqueologia/Universitat de Barcelona Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 85-94.
- Garcia D., Bernard L., 1995. Un témoignage de la chute de la confédération salyenne ? L'oppidum de Buffe-Arnaud (Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence). *DAM*, 18, 113-142.
- Gardes, P. dir., 2017. Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette. Dossier 2. *Pallas*, 105, 149-233.
- Gateau F., 1993. *La chaîne de la Nerthe et son piémont Nord (Bouches-du-Rhône)*. *Archéologie de l'espace rural du premier âge du Fer au Moyen âge*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I), 3 vol.
- Gateau F., 1996. *L'Étang de Berre*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 379 p. (CAG 13/1).
- Gazenbeek M., 2004a. *Enceintes et habitats perchés des Alpes-Maritimes*. Grasse, Musée d'art et d'histoire de Provence / Antibes, APDCA, 149 p.
- Gazenbeek M., 2004b. Les oppida de la Ligurie occidentale : état de la question. In Agusta-Boularot S., Lafon X. dir. *Des Ibères aux Vénètes, Actes du colloque tenu à l'École Française de Rome, 10-12 juin 1999*. Paris, de Boccard, 251-275 (Coll. Efr 328).
- Gébara C., Béraud I., Laurier F., Michel J.-M., Conte A., 1996. Un système de défense peu attesté sur l'oppidum du Barban à Fréjus (Var). *DAM*, 19-20, 201-204.
- Golosetti R., 2011. Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer. *DAM*, 34, 145-161.
- Gruat P., Garcia D. dir., 2011. *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons, Actes de la table-ronde de Rodez*. Lattes, ADAM, 349 p. (DAM 34).
- Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M., Vigne J.-D., 1986. *Carsac. Une agglomération protohistorique en Languedoc*. Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 302 p.
- Isoardi D., 2008. *Les populations protohistoriques du Sud-Est de la France : essai d'approche démographique*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I), 4 vol.
- Isoardi D., Mocchi F., Pons E., 2014. *Le Castellar de Cadenet (84). Le Castellar (Cadenet, 84) - plateau méridional Campagne 2014*. *RFO - 3<sup>ème</sup> année*. Aix-en-Provence, SRA PACA, 5 vol.
- Isoardi D., Mocchi F., Walsh K., 2009. L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Un rempart à agger dans le sud de la France ? *DAM*, 32, 121-150.
- Janin T., Gailledrat E. 2009. *Les fortifications préromaines en France méridionale, Actes de la table ronde de Lattes, 23 mai 2008*. Lattes, ADAM, 268 p. (DAM 32).
- Lachenal T., 2018. Les établissements de hauteur de l'âge du Bronze en Provence. In Delrieu F., Furestier F. dir., 2018. *Les établissements fortifiés et de hauteur à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en France, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016)*. Lattes, ADAM, 145-162 (DAM 40).

- Latour J., 1985. L'*oppidum* du Baou-des-Noirs à Vence (A.-M.). *DAM*, 8, 9-24.
- Lautier L., 2010. *Les systèmes de peuplement des Préalpes de Grasse de l'âge du Bronze à l'Antiquité tardive : apport de l'analyse factorielle à une étude de cas*. Thèse de doctorat, Nice, Université Nice Sophia-Antipolis, 3 vol, 1529 p.
- Lautier L., 2017. Les structures pastorales en milieu préalpin de l'âge du Fer à la fin de l'Antiquité : bilan des connaissances archéologiques, apport des études paléoenvironnementales et de l'analyse spatiale. In Trément F. dir. *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale, Actes XI<sup>e</sup> colloque AGER, 2014*. Pessac, Fédération Aquitania, 567-594 (Aquitania Suppl. 38).
- Lefèbre H., 1985. Jastres, Lussas, Ardèche. In Dedet B., Py M., dir. *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 97-101 (ARALO 14).
- Marcadal Y., Paillet J.-M., 2017. *Défendre un oppidum en Provence. Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*. Paris, Éditions Errance, 198 p. (BIAMA 22).
- Marty F., Mocci F., Walsh K., 2000. Le peuplement du massif Sainte-Victoire et de la haute vallée de l'Arc durant l'âge du Fer. In Chausserie-Laprée J., dir. *Le temps des Gaulois en Provence. Catalogue d'exposition*. Musée Ziem, Martigues, 2000. Martigues, Musée Ziem, 130-135.
- Musso J.-P., 1985. L'*oppidum* de Roquefavour à Ventabren (B.-du-Rh.) (Recherches archéologiques 1975-1983). *DAM*, 8, 67-86.
- Octobon F.-C., 1962. *Castellaras et camps : enceintes celto-ligures du département des Alpes-Maritimes*. Nice, Institut de préhistoire et d'archéologie, 132 p. (Bulletin et Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes 7).
- Peyric D., Boissinot P., 2003. Projet collectif de recherche «Territoire antique entre Enchrême et Calavon». *Bilan Scientifique Régional SRA PACA*, 30-231.
- Py M., 2012. *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la Conquête romaine*. Paris, Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 400 p.
- Rolland H., 1951. *Fouilles de Saint-Blaise (B.-d-R.)*. Paris, CNRS, 390 p. (Gallia Suppl. 3).
- Trément F., 1999. *Archéologie d'un paysage. Les Étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 314 p. (DAF 74).
- Tréziny H., 1986. *Remarques sur la fonction du rempart hellénistique de Saint-Blaise*. In Bats M., Tréziny H. dir. *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (16 mars 1985)*. Aix-en-Provence, Ed. Université de Provence, 145-151 (Études massaliètes 1).
- Tréziny H., 1992. Imitations, emprunts, détournements : sur quelques problèmes d'architecture et d'urbanisme en Gaule méridionale. In Bats M., Bertucchi G., Congès G., Tréziny H. dir. *Marseille grecque et la Gaule, Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du V<sup>e</sup> Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990)*. Lattes, ADAM, 337-349 (Études Massaliètes 3).
- Tréziny H., 1999. Les fortifications grecques en Occident à l'époque classique (491-322 av. J.-C.). *Pallas*, 51, 241-282.
- Tréziny H., 2010. Fortifications grecques et fortifications indigènes dans l'Occident grec. In Tréziny H., dir. *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses (2006-2008))*. Paris, Errance, 557-566 (BIAMA 3).
- Verdin F., 1995. *Les Salyens et leurs territoires*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I), 3 vol.
- Verdin F., 2000. La ferme-grenier de Coudounèu. In Chausserie-Laprée J., dir. *Le temps des Gaulois en Provence. Catalogue d'exposition*. Musée Ziem, Martigues, 2000. Martigues, Musée Ziem, 147-150.
- Verdin F., 2002. Les Salyens, les Cavares, et les villes du Rhône. In Garcia D., Verdin F. dir. *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF. Martigues, 1-4 Juin 2002*. Paris, Errance, 139-149.
- Verdin F., 2008. Le fracas des armes résonne-t-il encore sur les sites archéologiques de l'âge du fer dans le sud de la Gaule ? *SALDVIE*, 8, 227-236.

---

## Auteurs

Delphine Isoardi, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France ; isoardi@msh.univ-aix.fr

Loup Bernard, Université de Strasbourg, CNRS, UMR 7044 Archimède, Strasbourg ; loup.bernard@unistra.fr

Frédérique Bertonceo, Université Côte d'Azur, CNRS, UMR 7264 CEPAM CNRS, Nice ; frederique.bertonceo@cepam.cnrs.fr

Jean Chausserie-Laprée, Ville de Martigues ; jean.chausserie-lapree@ville-martigues.fr

Laurence Lautier, Université Côte d'Azur, CNRS, UMR 7264 CEPAM CNRS, Nice, Inrap ; laurence.lautier@inrap.fr

Pascal Marrou, Service Régional de l'Archéologie DRAC PACA ; Aix Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, CCJ, Aix-en-Provence, France ; pascal.marrou@culture.gouv.fr

Laura Martinaux, Université Côte d'Azur, CNRS, UMR 7264 CEPAM CNRS, Nice ; lauramar6@hotmail.fr

Florence Mocci, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France ; mocci@msh.univ-aix.fr

Maeva Serieys, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, UMR 5140 ASM ; maeva.serieys@vaucluse.fr

## Résumé

Le thème du colloque de 2019 de l'AFEAF a été l'élément déclencheur pour constituer une équipe dévolue à la révision du corpus des sites fortifiés de l'âge du Fer dans le quart sud-est de la France, car le dernier inventaire était tombé en désuétude. Après de longues sessions de travail pour mettre au point une grille descriptive commune face à une hétérogénéité des données de terrain entre Rhône, Alpes du Sud et Méditerranée, les résultats exprimés en histogrammes et en cartes ont permis de dégager des dynamiques temporelles et des spécificités spatiales, que nous exposons dans cet article, avec toute la réserve qui s'impose. Une base pour redéfinir le modèle ou les modèles défensifs de la Gaule du Sud-Est ?

## Abstract

The theme of the 2019 AFEAF symposium was the catalyst for setting up a team to review the corpus of Iron Age fortified sites in southeast France, as the last inventory had fallen into disuse. After long working sessions to develop a common descriptive grid to deal with the heterogeneity of field data between the Rhône, the southern Alps, and the Mediterranean sea, the results expressed in histograms and maps made it possible to identify temporal dynamics and spatial specificities, which we present in this article, with all the necessary reservations. A basis for redefining the model(s) of Iron Age fortifications in Southeast Gaul?